



CONSEIL
DE QUARTIER
Saint-Sacrement

PROCÈS-VERBAUX 2018 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Table des matières

INDEX.....	2
CA-1, 16 janvier.....	5
CA-2, 6 février.....	10
CA-3, 6 mars.....	16
Assemblée générale annuelle, 10 avril.....	21
CA-4, 10 avril.....	27
CA-5, 1er mai.....	29
CA-6, 5 juin.....	36
CA-7, 4 septembre.....	43
CA-8, 16 octobre.....	49
CA-9, 6 novembre.....	55

INDEX

Assemblée générale

Conférence, [propositions](#), [autres propositions](#), [Thème retenu Agrile du frêne](#), [Résumé Présidente d'élection](#)

Rapport annuel et États financiers 2017, [préparation](#), [adoption CA](#), [Ratification AGA](#)

Budget de fonctionnement

- Frais de secrétariat 90 \$ [janvier](#), [février](#), [mars](#), [avril](#), [mai](#), [juin](#), [septembre](#), [octobre](#), [novembre](#)

- Frais de registraire [34 \\$](#)

- Frais d'abonnement à MonMontcalm, [250 \\$](#)

- Frais de reproduction [144,88 \\$](#), [annulé](#), [162,96 \\$](#)

Consultations, Informations, Sondages - Ville de Québec

- Gestion des matières résiduelles, Mise en œuvre résolution [18-CA-17](#), [rencontre 10 et 13 septembre](#), [résumé](#)

- Politique de participation publique, [mémoire MAMOT](#), [à suivre](#), [ateliers prévus fin mai](#), [résumé des ateliers 29 et 30 mai](#), [sondage jusqu'au 7 juin](#)

- Sécurité routière, colloque [13 et 14 avril](#)

- Travaux, [asphaltage](#), [trottoirs](#)

Demandes citoyennes

- Appui, résidence Jardins Saint-Sacrement, [aménagement du terrain vacant](#)

- Hébergement touristique, [règlement à venir](#)

- Ruelle Frontenac, [problématiques](#), [rencontre le 15 octobre](#), [suivi](#)

- Sécurité autour de l'École internationale Saint-Sacrement, [suivi](#), résolution [18-CA-07](#)

- Stationnement près du Centre des Loisirs Saint-Sacrement, [pétition](#), [augmentation](#),

- Stationnement sur le Chemin Sainte-Foy, côté sud, entre de Vimy et Holland, [interdire de 7 à 9 h](#),

- Vignettes de stationnement, [rue Gérard-Morisset et Condo de l'Entente](#), [suivi](#)

-

Demandes de subvention

- Projet d'initiative Blogue Saint-Sacrement illustré, [demande de 2 000 \\$](#), résolution [18-CA-31](#)

- Projet d'initiative participation citoyenne, [demande de 1 500 \\$](#), [annulé](#)

- Subvention pour conférences, [Fonds d'aide Caisse populaire](#), [avant le 31 octobre](#)

Élections

- AGA, avril, six administrateurs élus, [3 femmes](#), [3 hommes](#)

- Cooptation, [deux administrateurs cooptés](#)

- Nominations, [président](#), [secrétaire](#), [trésorier](#), [vice-président](#), [signataires des effets bancaires](#), [président d'élection](#)

- Désignations, [Responsable Bibliothèque du conseil](#), [responsable Bloque](#)

Plan d'action et activités du conseil

- Association des gens d'affaires, [AGA](#)

- Bibliothèque du conseil de quartier, [suivi du 1^{er} mai](#), [Responsable](#), [Liste sur le web](#)

- Blogue Saint-Sacrement, [publications](#), [Responsable](#), [projet d'initiative 2 000 \\$](#)

- Centre des loisirs Saint-Sacrement, [nouveau directeur](#)

- Contact Aînés, [souper bénéfice 19 mai](#)

- Coteau Sainte-Geneviève, [règlement d'emprunt abrogé](#)

- Étude de besoins des familles de la Haute-Ville, [recherche de personnes intéressées](#)

- Facebook, [cadeaux nouveaux abonnés](#)

- Fête des Voisins, [Cohabitat 19 juin](#), [Kiosque et sondage du conseil de quartier](#), [rues en fête](#)

- Institut du Nouveau Monde (INM), école d'hiver, [contacts](#), [lettre d'appui](#), [suivi](#), [conférences](#)

- Jardins communautaires de la Cité Verte, [Cottage Ross](#), [Concours](#), [Réponses](#), [communautaires ou collectifs moratoire](#), résolution lever le moratoire [18-CA-22](#)

- Librairie-Café, le Mot de Tasse, [présentation](#)

- Limites du quartier de Saint-Sacrement, [demande de changement](#), résolution [18-CA-08](#),

- MonMontcalm, [publications](#)
- Mouvement pour une ville zéro déchet, [12 avril](#), [Résumé de la rencontre](#)
- Paroisse et Église Saint-Sacrement, [dissolution 1 janvier 2019](#), [église à vendre ou restaurée](#), [sondage](#) [Votepour.ca](#), [demande de citation patrimoniale](#), [demande refusée](#) le 2 octobre, [deux comités d'étude](#)
- Place éphémère angle Chemin Sainte-Foy et Marguerite-Bourgeois, [décontamination](#), [contact avec l'Association des gens d'affaires](#), [rencontre à venir](#)
- Plan d'action, [révision](#), [adoption](#)
- Projet Les Manges Gardiens, [présentation](#)
- Projet de gymnase à l'École internationale de Saint-Sacrement, [relance](#)
- Projet pilote Passages Piétonniers 3D, [Dépôt du projet à la Ville](#),
- Québec [Ville de littérature](#)
- Réseau des bénévoles, [actifs auprès des nouveaux résidents](#), [redynamiser](#), [suivi](#)
- Réseau québécois des villes et villages en santé (RQVVS), [présentation](#), [formation](#), [projet d'accompagnement](#)
- Saint-Sacrement en Fête, [kiosque 18 août](#), [certificats cadeaux](#), [résultats](#)
- Visite de la candidate de la Coalition Avenir Québec (CAQ) dans Taschereau, [4 septembre](#)

Mobilité durable

- Ajout de supports à vélos, demande [19-CA-21](#), [3 sur 7 installés](#)
- Déneigement de la bande cyclable, [projet pilote demandé par le conseiller municipal](#)
- Déneigement des trottoirs, [mal déneigé](#)

Réseau structurant de transport en commun (RSTC)

- Mémoire du comité de mobilité durable, [Option René-Lévesque](#),
- Rencontre, [11 avril](#)

Résolutions

- [18-CA-01](#) Fonctionnement – Tarif secrétariat, CA-1
- [18-CA-02](#) Fonctionnement – Demande de budget 1 301 \$, CA-1
- [18-CA-03](#) Dépense – 90 \$ Secrétariat - Janvier, CA-1
- [18-CA-04](#) Fonctionnement – MAJ Registraire, CA-1
- [18-CA-05](#) Fonctionnement – AGA Présidente d'élection, CA-1
- [18-CA-06](#) Fonctionnement – CA Adoption Rapport annuel et États financiers 2017, CA-2
- [18-CA-07](#) Sécurité autour de l'École internationale Saint-Sacrement, CA-2
- [18-CA-08](#) Demande de changement des limites de quartier, CA-2
- [18-CA-09](#) Dépense – 90 \$ Secrétariat - Février, CA-2
- [18-CA-10](#) Dépense – 90 \$ Secrétariat - Mars, CA-3
- [18-CA-11](#) Élections – deux administrateurs cooptés, CA-4
- [18-CA-12](#) Nomination – président d'élection, CA-5
- [18-CA-13](#) Nomination – président du conseil, CA-5
- [18-CA-14](#) Nomination – secrétaire du conseil, CA-5
- [18-CA-15](#) Nomination – trésorier du conseil, CA-5
- [18-CA-16](#) Nomination – Vice-présidente, CA-5
- [18-CA-17](#) Plan de mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles, CA-5
- [18-CA-18](#) Fonctionnement - Signataires des effets bancaires, CA-5
- [18-CA-19](#) Dépense – 90 \$ Secrétariat - Mai, CA-5
- [18-CA-20](#) Projet d'initiative participation citoyenne, demande de subvention de 1 500\$, CA-6
- [18-CA-21](#) Demande d'installation de supports à vélos, CA-6
- [18-CA-22](#) Demande de lever le moratoire pour les jardins communautaires de la Cité Verte, CA-6
- [18-CA-23](#) Dépense – 90 \$ Secrétariat - Juin, CA-6
- [18-CA-24](#) Dépense – 34 \$ Frais de mise à jour du registraire, CA-6
- [18-CA-25](#) Dépense – 250 \$ Frais de renouvellement d'abonnement à MonMontcalm, CA-6
- [18-CA-26](#) Dépense – 144,88 \$ Frais de reproduction pour la bibliothèque du conseil de quartier, CA-6
- [18-CA-27](#), annulation de 18-CA-20, CA-7
- [18-CA-28](#), annulation de 18-CA-26, CA-7
- [18-CA-29](#), Dépense – 162,96 \$ Frais de reproduction pour la bibliothèque du conseil de quartier, CA-7
- [18-CA-30](#), Dépense – 90 \$ Secrétariat – Septembre, CA-7

- [18-CA-31](#) Projet d'initiative Blogue Saint-Sacrement Illustré phase 2, demande de subvention de 2 000\$, CA-8
- [18-CA-32](#) Dépense – 90 \$ Secrétariat – Octobre, CA-7
- [18-CA-33](#) Fonctionnement – Adoption du plan d'action 2018-2019, CA-8
- [18-CA-34](#) Dépense – 90 \$ Secrétariat – Décembre, CA-8
- [18-AGA-01](#) Ratification du Rapport annuel 2017
- [18-AGA-02](#) Ratification des États financiers 2017
- [18-AGA-03](#) Dépense – 90 \$, Secrétariat – Avril, AGA

Sécurité routière

- Nouveau code de sécurité routière, [cyclistes imprudents](#)
- Avenue Eymard, [voie de transit vs voie cyclable](#)
- Stationnement [à moins de 15 m du coin de la rue](#)
- Travaux sur Belvédère, [impacts autobus sur Cardinal-Bégin](#)
- Traverse piétonne, [rue Holland](#) près du YWCA
- Traverse piétonne, Chemin Set-Foy/Holland, [temps insuffisant](#)

PROCÈS-VERBAL

Première assemblée régulière, de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 16 janvier à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M. Gabriel Clairét	Trésorier
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur
M. Laurent Aubin	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Denis Jean	Administratrice
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement La Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-01-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-01-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
18-01-03	Adoption et suivi du procès-verbal du 5 décembre 2017	19 h 10
18-01-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
18-01-05	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Rédaction du rapport annuel et États financiers 2017	
	➤ Page « Facebook » et blogue <i>Saint-Sacrement illustré</i>	
	➤ Projet-pilote de passages piétonniers 3D	
	➤ Règlement sur la participation publique	
18-01-06	Période du conseiller municipal	20 h 00
18-01-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 15
18-01-08	Trésorerie	20 h 20
	➤ Tarif à payer en 2018 à la personne engagée pour rédiger le procès-verbal des assemblées du Conseil	
	➤ Frais de fonctionnement	
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	

	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
	➤ Autorisation au registraire des entreprises du Québec	
	➤ Nomination du président d'élection de l'AGA	
18-01-09	Information et correspondance	20 h 45
	➤ Calendrier des assemblées du Conseil 2018	
18-01-10	Divers	21 h 00
18-01-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

- 18-01-01 Ouverture de l'assemblée**
M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre la réunion, qui a quorum à 19 h.
- 18-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Dans *Suivi des dossiers*, ajout de deux points : *Projet-pilote de passages piétonniers 3D et Règlement sur la participation publique*. Dans *Divers*, ajout de *Jardins communautaires*.
SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 18-01-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 5 décembre 2017**
SUR PROPOSITION DE M. Michel Jutras, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 décembre 2017, tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
M^{me} Marie-Christine Boulanger, n'ayant pas eu le temps de prendre connaissance du document compte tenu du délai, se réserve le droit de faire des commentaires auprès de M^{me} Pelletier.
- 18-01-04 Première période de questions et commentaires du public**
➤ Chantal Savoye, une commerçante du quartier, a été invitée par le Conseil à présenter le futur café *Le Mot de tasse*, situé sur le chemin Sainte-Foy. La librairie café ouvrira ses portes en mars prochain, dans l'ancien local du *Mille-Feuille*. Il y aura des livres neufs et usagés, à lire sur place. Les gens pourront également apporter leurs propres livres et prendre une boisson ou une collation sur place. Divers événements culturels seront organisés : rencontres d'auteurs, lectures publiques, lancements de livres, activités et lectures de contes pour enfants. Les suggestions sont bienvenues. La capacité sera de 35 à 40 personnes. La convivialité, c'est le mot-clé, on veut en faire un endroit accueillant où les gens auront le goût de revenir. Il y a un sondage sur la page « Facebook » du conseil de quartier pour connaître les besoins des gens du quartier. Le café a également sa Page « Facebook » actuellement. Une offre d'emploi pour un ou une libraire est affichée. L'horaire sera du lundi au mercredi, et les samedi et dimanche, de 9 h à 17 h, les jeudi et vendredi, de 9 h à 21 h. Cet horaire est adaptable en fonction de l'achalandage. La librairie voudrait se spécialiser dans les bandes dessinées. La librairie est membre de l'Association des librairies du Québec et prochainement, des Libraires indépendants de Québec.
- Pourquoi avoir choisi cet endroit? Parce qu'il n'y a pas de librairies à proximité. Il y a d'autres cafés par contre, mais ce n'est pas surchargé. Il y a des gens à la retraite qui ont du temps pour lire et une clientèle étudiante, avec les cégeps, les universités, les collèges et les écoles primaires à proximité. Il y a une bonne densité de gens et des arrêts d'autobus à proximité. La propriétaire se propose de rencontrer des diffuseurs, des éditeurs et des professeurs prochainement. Le côté restauration du commerce ne sera pas utilisé comme tel.
- 18-01-05 Suivi des dossiers et projets en cours**
➤ **Rédaction du rapport annuel et États financiers 2017** : M. Antoine Boivin-Paquet a commencé à rédiger le rapport annuel à partir du rapport précédent. Il sera question des deux consultations publiques qui ont eu lieu en 2017. Il demande quelles sont les personnes

intéressées à participer. M^{me} Marie-Christine Boulanger se propose pour préparer un premier texte sur les activités du comité de mobilité durable et sur le plan particulier d'urbanisme qu'elle transmettra aux membres intéressés. M. Antoine Boivin-Paquet transmettra son premier jet aux membres du Conseil. Il présente les états financiers 2017. Le surplus de budgets de fonctionnement est de 199 \$. Les dépenses de fonctionnement sont de 1 301 \$. Les budgets des projets d'initiative sont également inclus.

➤ **Page « Facebook » et blogue *Saint-Sacrement illustré* :**

<https://www.facebook.com/groups/saintsacrementillustre/>
<https://saint-sacrement-illustre.blogspot.ca/>

M. Guertin a terminé de produire l'ensemble des documents qui lui ont été demandés. La publication aura lieu au rythme d'un document par mois. Trois ont déjà été publiés, trois sont à venir, en février, mars et avril. M. Michel Jutras est très satisfait du travail : les recherches sont très poussées et très professionnelles. À ce jour, 4 000 visites. Le blogue a été cité à quelques reprises par d'autres sites électroniques de qualité.

M^{me} Anne Pelletier suggère de faire suivre le lien vers le blogue dans le courriel des abonnés et peut-être de publiciser le blogue dans le prochain dépliant qui annoncera l'assemblée générale annuelle. M. Michel Jutras mentionne qu'on pourrait inviter M. Guertin à faire une courte présentation sur ses recherches. Il faut être fixé d'ici la prochaine assemblée du Conseil, le 8 février. M. Jutras mentionne qu'on pourrait également inviter un conférencier pour parler du quatrième âge ou du vieillissement dans un quartier en développement. À cet égard, M^{me} Marie-Christine Boulanger mentionne que le Réseau d'entraide de Saint-Sacrement a fait, l'été dernier, une demande de subvention pour une recherche sur le quatrième âge et les défis que cela représente. Le réseau va s'associer avec [l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés](#) (IVPSA), de l'Université Laval, qui regroupe plusieurs spécialistes sur le sujet. La Caisse populaire de Saint-Sacrement est également intéressée. La recherche aura lieu, mais elle n'a pas encore débuté.

Quant à la page « Facebook », elle bouge davantage en ce moment, avec des citoyens qui publient des photos et le déplacement du « Cottage Ross » qui a fait l'actualité à plusieurs reprises.

- **Projet-pilote de passages piétonniers 3D :** M^{me} Marie-Christine Boulanger a transmis à M. Des Rivières, avant Noël, la lettre et le document relatifs aux passages piétonniers. Pas de réponse encore. M. Bussièrès a vu M. Des Rivières à ce sujet et le critère des normes légales est important et le projet ne les respecte pas. M. Des Rivières a par ailleurs mentionné que des accidents sont survenus à la suite des installations de passages en 3D. M. Bussièrès suggère d'approcher éventuellement des propriétaires privés, comme le cégep Garneau.
- **Règlement sur la participation publique :** M^{me} Marie-Christine Boulanger fait un bref compte-rendu. Après la rencontre de certains membres des conseils de quartier, le 11 décembre dernier, deux personnes ont rédigé un premier mémoire. La version finale a été préparée. Certains conseils ont pu l'adopter et d'autres l'ont signée avant le dépôt du 2 janvier 2018. Il sera important de suivre ce que la Ville de Québec fera cette année sur la participation citoyenne.

18-01-06 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès nous informe qu'il n'y avait rien eu concernant le quartier Saint-Sacrement lors du dernier Conseil municipal du 15 janvier. Concernant le plan d'aménagement d'ensemble (PAE), M. Bussièrès mentionne qu'il n'a pas été aboli et qu'il est toujours en vigueur. Il signale qu'on est en attente pour le projet de vignettes sur la rue Gérard- Morissette et pour la pétition pour des vignettes de stationnement au condominium Bonne Entente.

On est en attente également en ce qui concerne la vocation des deux étages du « Cottage Ross ». Les jardins communautaires attenants au « Cottage » ne seront pas disponibles avant 2019. Il y

aura alors création d'un organisme sans but lucratif et la Cité Verte sera membre d'office du conseil d'administration de cet organisme. L'inscription des jardiniers se fera par Internet. M. Bussières rappelle que plusieurs aménagements sont prévus dans le parc Saint-Sacrement.

La politique sur la participation publique et l'avenir des conseils de quartier feront partie sujets à suivre de près au cours des mois prochains.

La paroisse du Saint-Sacrement va être dissoute le premier janvier 2019. Une nouvelle paroisse sera créée avec la fusion des paroisses Saint-Michel et Saint-Charles-Garnier. Les noms proposés actuellement pour la paroisse sont Saint-Julien-Eymard et Dina Bélanger. Il y aura un sondage à ce sujet, mais c'est l'Évêque qui aura le dernier mot. Quant à la « Fête de l'hiver », elle se tiendra au parc Saint-Sacrement, le 18 février prochain.

18-01-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

18-01-08 Trésorerie

- **Tarif à payer en 2018 à la personne engagée pour rédiger le procès-verbal des assemblées du Conseil**

RÉSOLUTION 18-CA-01

Concernant le tarif pour la rédaction des procès-verbaux

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier recoure au service d'une secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux, en 2018, au tarif de 90 \$ par procès-verbal, et ce, pour une rencontre de 1 h 30 à 2 h 45 (90 à 165 minutes) et de 110 \$ pour une rencontre de plus de 2 h 45 (plus de 165 minutes). Le paiement sera effectué sur présentation du procès-verbal et de la facture correspondante (mois suivant). ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Frais de fonctionnement**

RÉSOLUTION 18-CA-02

Concernant les frais de fonctionnement du conseil de quartier

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier recourt à un ou une secrétaire pour la rédaction des procès-verbaux, ce qui lui accorde un budget de fonctionnement annuel de 1 500 \$;

CONSIDÉRANT Qu'au 31 décembre 2017, le conseil de quartier avait un montant résiduel non affecté de 199 \$;

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, il est résolu que le Conseil de quartier Saint-Sacrement demande au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou de lui verser le montant de 1 301 \$ à titre de contribution aux frais de fonctionnement pour l'année 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 18-CA-03

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 16 janvier 2018

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 16 janvier 2018 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune autre dépense à autoriser.

- **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Il y a actuellement 189,91 \$ dans le compte courant. Il reste 61,28 \$ pour le projet Initiative et 512,23 \$ pour la mobilité durable.

- **Autorisation au registraire des entreprises du Québec**

RÉSOLUTION 18-CA-04

Concernant la transmission de la déclaration de mise à jour courante ou annuelle au registraire des entreprises du Québec

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier Saint-Sacrement autorise, pour l'année 2018, M^{me} Anne Pelletier à remplir et à transmettre au nom du président du conseil d'administration, par Internet, la version électronique de la déclaration de mise à jour annuelle et de mise à jour courante du conseil de quartier. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Nomination président d'élection AGA

M^{me} Anne Pelletier propose d'adopter la résolution nommant le président d'élection pour la prochaine assemblée générale.

RÉSOLUTION 18-CA-05

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Anne Pelletier comme présidente d'élection à l'assemblée générale des membres du Conseil de quartier Saint-Sacrement qui se tiendra le 3 avril 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-01-09 Information et correspondance

18-01-10 Divers

➤ Dîner du Réseau d'entraide du quartier

Le dîner de Noël du « Réseau Entraide Saint-Sacrement » a eu lieu le 8 décembre. M. Antoine Boivin-Paquet, M^{me} Marie-Christine Boulanger et M. Yvon Bussièrès étaient présents. C'est un vrai portrait de familles des organismes du quartier.

➤ Jardins communautaires

M^{me} Anne Pelletier nous informe que le Service des Loisirs de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou souhaite faire une consultation publique pour nommer le jardin communautaire de la Cité Verte en faisant appel au conseil de quartier et aux citoyens. La date limite pour soumettre un nom sera le 23 février. Les gens pourront contacter la Ville de Québec au numéro 311 ou transmettre leur proposition par courriel à l'adresse électronique du Conseil de quartier. M^{me} Pelletier enverra l'invitation dans les prochains jours.

La prochaine réunion du conseil aura lieu le mardi 6 février 2018.

18-01-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 h 15. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Antoine Boivin-Paquet
Président

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Deuxième assemblée ordinaire de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 6 février 2018, à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Gabriel Clairet	Trésorier
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Laurent Aubin	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Michel Jutras	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées précédemment, une personne assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

18-02-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-02-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
18-02-03	Adoption et suivi du procès-verbal du 16 janvier 2018	19 h 05
18-02-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
18-02-05	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Rapport annuel 2017	
	➤ Planification AGA 2018	
	➤ École Saint-Sacrement	
	➤ Résolution quant à la partie sud-ouest du quartier Saint-Sacrement	
	➤ Fête d'hiver, pétition et sondage	
18-02-06	Période du conseiller municipal	20 h 00
18-02-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 15
18-02-08	Trésorerie	20 h 20
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	

18-02-09	Information et correspondance	20 h 45
18-02-10	Divers	21 h 00
18-02-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

18-02-01 Ouverture de l'assemblée

Le quorum étant atteint, M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre la réunion à 19 h.

18-02-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout de trois points dans *Suivi des dossiers et projets en cours : École-Saint-Sacrement, Résolution quant à la limite sud-ouest du quartier Saint-Sacrement et Fête d'hiver, pétition et sondage. En l'absence de M. Michel Jutras, le point Page «Facebook» et blogue « Saint-Sacrement illustré » est retiré de l'ordre du jour.*

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-02-03 Adoption et suivi du procès-verbal du 16 janvier 2018

Au point 18-01-03, ajouter que M^{me} Marie-Christine Boulanger n'a pu prendre connaissance du procès-verbal, car le texte n'a été transmis aux membres que la veille de la réunion.

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 16 janvier 2018 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-02-04 Première période de questions et commentaires du public

M. Hivert est membre du conseil d'administration des Loisirs Saint-Sacrement. Il souhaiterait se joindre au conseil de quartier en remplacement éventuel de M. Denis Jean, lequel n'a cependant pas encore remis sa démission. Par ailleurs, tous les postes cooptés sont comblés. M. Hivert pourrait donc présenter sa candidature lors de la prochaine assemblée générale, qui aura lieu en avril.

M. Hivert s'interroge sur la pertinence de relancer un projet de gymnase à l'École Saint-Sacrement. M. Yvon Bussièrès mentionne que le projet doit être proposé par la Commission scolaire et le Conseil d'établissement. À l'époque où le projet était proposé, la Commission scolaire a préféré investir dans l'amélioration des classes. La Ville de Québec pourrait être éventuellement intéressée par un tel projet, mais la demande doit venir de la Commission scolaire.

Le projet s'avérant bénéfique pour les gens du quartier, M. Yvon Bussièrès propose de contacter lui-même la Commission scolaire tandis que M. Antoine Boivin-Paquet contactera le président du Conseil d'établissement.

18-02-05 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Rapport annuel 2017

M^{me} Marie-Christine Boulanger a fait parvenir aux membres une dernière version, le 5 octobre 2017. Concernant la sécurité des piétons, page 9, M^{me} Danièle Grondines suggère de rajouter un paragraphe concernant les deux accidents mortels survenus près de l'École Saint-Sacrement, soit un accident à l'intersection du Chemin Ste-Foy et de la rue Eymard, le 1^{er} décembre 2015, et un autre, le 24 décembre 2016, sur le Chemin Sainte-Foy, entre l'avenue Marguerite Bourgeois et la rue Père-Pelletier.

Elle souhaiterait également rajouter, à la page 11, dans le 2^e paragraphe relatif au PPU Belvédère, que des membres du conseil de quartier ont recensé différentes problématiques vécues dans le quartier, et ce, en collaboration étroite avec des citoyens du quartier. Ce travail d'équipe s'est concrétisé par la rédaction d'un mémoire.

M^{me} Marie-Christine Boulanger souhaiterait qu'on mentionne tous les événements auxquels des membres du conseil de quartier ont assisté au cours de l'année. Elle en a mentionné quelques-uns dans le rapport et demande s'il y en a d'autres. S'il y a lieu, les mentionner à M. Boivin-Paquet.

M^{me} Danièle Grondines fera parvenir les ajouts à M. Boivin-Paquet. M. Yvan Lajoie révisera le document.

RÉSOLUTION 18-CA-06

Concernant l'adoption du rapport annuel 2017 et des états financiers par le conseil de quartier

SUR PROPOSITION DE M. Gabriel Clairet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport annuel 2017 et les états financiers tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Antoine Boivin-Paquet effectuera les corrections nécessaires et fera suivre le rapport à M^{me} Anne Pelletier d'ici deux semaines.

➤ **Planification AGA 2018**

M^{me} Anne Pelletier mentionne qu'il est possible d'insérer, dans le dépliant qui sera transmis aux résidents du quartier, un encart portant sur une conférence éventuelle à l'assemblée générale. M. Guertin a été approché pour traiter des sujets qui pourraient s'insérer dans le blog *Saint-Sacrement-Illustré*, mais il a décliné l'invitation. M. Jutras a également refusé l'invitation.

M. Boivin-Paquet mentionne l'agrile du frêne comme sujet d'intérêt pour l'AGA.

M. Yvon Bussièrès rappelle qu'un règlement a récemment été adopté sur l'agrile du frêne. La carte de la répartition des frênes, établie par la Ville, montre que ces arbres sont principalement concentrés dans le quartier Saint-Sacrement, et ce, même si l'agrile a été repérée dans le quartier Montcalm où se trouve l'épicentre de l'épidémie. Le règlement s'applique uniquement au quartier Montcalm pour le moment. Ce règlement devrait être éventuellement rajusté. La carte, le règlement ainsi que les amendes prévues seront transmises aux membres du Conseil de quartier de Saint-Sacrement par M. Bussièrès. Il est vraisemblable que cette épidémie ne puisse être stoppée. Le règlement rend obligatoire d'abattre les arbres atteints.

M^{me} Anne Pelletier mentionne qu'une présentation sur le sujet est déjà disponible à la Ville de Québec. Le Conseil de quartier Lairet a déjà eu la présentation. Le Conseil de quartier de Saint-Sacrement pourrait en faire la demande.

M^{me} Marie-Christine Boulanger propose d'autres sujets dont la vision de l'arbre et le verdissement des ruelles. Actuellement, il existe un programme avec Nature Québec pour le verdissement en surface des ruelles et un programme de la Ville, touchant davantage les infrastructures. M. Bussièrès fera parvenir aux membres du conseil les programmes disponibles ainsi que la carte des ruelles du quartier. Il s'agirait de sensibiliser les riverains des ruelles pour, éventuellement, développer un projet. Toutefois, 25% des coûts doivent être assumés par les résidents.

Concernant d'autres sujets possibles, M^{me} Boulanger mentionne une présentation, en mars prochain, sur l'acceptabilité sociale des projets. M. Gabriel Clairet pense à l'Association des gens d'affaires et aux enjeux relatifs à l'attrait et à l'avenir commercial du quartier. M. Hivert suggère une présentation par le Centre communautaire Saint-Sacrement et le Réseau d'entraide. M. Kevin Bouchard remarque que plusieurs des sujets proposés mériteraient d'être présentés au conseil de quartier.

M. Antoine Boivin-Paquet invite les membres à le contacter pour lui faire part de leurs propositions sur une éventuelle conférence à l'assemblée générale. Un consensus semble toutefois s'établir autour de la vision de l'arbre. M. Boivin-Paquet contactera M^{me} Anne Pelletier à ce sujet.

M^{me} Pelletier mentionne que les mandats de membres du conseil de quartier de M^{mes} Danièle Grondines et Marie-Christine Boulanger ainsi que ceux de MM. Yvan Lajoie et Antoine Boivin-Paquet sont venus à échéance. Pour se représenter, ils devront présenter à la Ville un bulletin de candidature portant 10 signatures. L'assemblée générale aura lieu le 3 avril prochain à l'École Saint-Sacrement.

➤ **École Saint-Sacrement**

M. Kevin Bouchard mentionne qu'un suivi devrait être fait sur la sécurité autour de l'École de Saint-Sacrement. Il a fait suivre aux membres du conseil la lettre rédigée par deux membres de l'organisme de participation des parents (OPP) de l'École Saint-Sacrement. La lettre attire l'attention de la Ville sur les lacunes observées, notamment le panneau lumineux de ralentissement de la circulation, qui est mal situé, ainsi que le panneau de 30 km/h, qui a été remplacé par un autre de 50 km/h.

M. Gabriel Claret demande pourquoi des représentations ne sont pas faites par l'OPP à la Commission scolaire qui a un plus grand pouvoir d'influence auprès de la Ville que le conseil de quartier pour régler les problèmes de sécurité autour de l'école. M. Kevin Bouchard mentionne que le conseil est concerné, puisqu'il a un dossier en cours sur le sujet, nonobstant la lettre de l'OPP.

M. Bouchard se charge de modifier la proposition en fonction des commentaires formulés. La proposition sera transmise en copie à la directrice de l'École Saint-Sacrement, à la présidente de la Commission scolaire, au Conseiller municipal et à la Ville de Québec. M^{me} Pelletier fera parvenir à M. Bouchard la liste des personnes à contacter.

RÉSOLUTION 18-CA-07

Suivi concernant la sécurité et la circulation automobile autour de l'école internationale de Saint-Sacrement

Attendu que la Ville de Québec a procédé à l'installation en août 2017 de panneaux lumineux sur le chemin Sainte-Foy, qui limitent la vitesse à 30 km/h pendant les périodes scolaires ;
Attendu que les emplacements choisis pour les panneaux lumineux rendent leur visibilité limitée (en particulier en direction ouest, où le panneau est caché par les affiches des commerces et la signalisation déjà présente à l'intersection avec l'avenue Marguerite-Bourgeoys) ;
Attendu que les emplacements choisis pour les panneaux définissent une zone de vitesse réduite très courte, qui ne comprend pas les intersections avec les avenues Marguerite-Bourgeoys et Eymard, pourtant connues pour être dangereuses ;
Attendu qu'un piéton est mort le 1er décembre 2015 à l'intersection du chemin Sainte-Foy et de la rue Eymard à la suite d'un accident impliquant un véhicule ;
Attendu qu'un piéton est mort le 24 décembre 2016 sur le chemin Ste-Foy entre Marguerite-Bourgeoys et Père-Pelletier à la suite d'un accident impliquant un véhicule ;
Attendu que l'école Anne-Hébert, située dans un environnement urbain comparable, bénéficie d'une zone de vitesse réduite définie par des panneaux lumineux beaucoup plus étendue (de l'avenue de Bougainville jusqu'à l'avenue Casot) et qui dépasse les intersections touchant immédiatement l'école ;
Attendu que les brigadiers prévus pour l'école Saint-Sacrement se trouvent actuellement à l'extérieur de la zone de vitesse réduite définie par les panneaux lumineux ;
Attendu que les emplacements choisis pour les panneaux lumineux ne contribuent pas suffisamment à renforcer la sécurité et le sentiment de sécurité des piétons et des usagers de la route les plus vulnérables ;
Attendu que le Plan de mobilité durable de la Ville de Québec prévoit (notamment à sa recommandation 38) de mettre en place des mesures visant à assurer la protection des usagers les plus vulnérables de la route ;
Attendu que le Conseil de quartier de Saint-Sacrement a déjà porté à l'attention de la Ville de Québec les manques dans les mesures adoptées par la Ville de Québec pour assurer la sécurité des piétons et des usagers les plus vulnérables de la route dans le périmètre autour de l'École Saint-Sacrement et du Parc Saint-Sacrement (résolution adoptée le 7 juin 2016 (16-CA-28).

IL EST RÉSOLU DE :

1. Recommander à la Ville de Québec de revoir les emplacements des panneaux lumineux et d'agrandir la zone de vitesse réduite au-delà des intersections, dans une zone allant au moins de l'avenue du Père-Pelletier jusqu'à l'avenue de Vimy, afin de permettre aux usagers de la route d'être mieux avertis de la présence d'une zone scolaire ;
 2. Recommander à la Ville de Québec de limiter la vitesse à 30 km/h sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys, entre la rue Frontenac et le boulevard de l'Entente, notamment parce que ce tronçon sert de lien aux élèves de l'école entre le parc Saint-Sacrement et l'École Saint-Sacrement, qu'il se trouve à proximité d'un lien autoroutier, qu'il s'agit d'une avenue exceptionnellement large et qu'elle est empruntée par de nombreux automobilistes qui n'habitent pas le quartier et qui sont insuffisamment avertis quant à la présence d'une école et d'un parc ;
 3. Recommander à la Ville de Québec d'installer des bollards et un marquage au sol systématique aux traverses piétonnes situées à l'intersection du boulevard de l'Entente et de l'avenue Marguerite-Bourgeoys, à l'intersection de l'avenue Marguerite-Bourgeoys et de la rue Frontenac, à l'intersection de la rue Garnier et de l'avenue Eymard, à l'intersection de la rue Frontenac et de l'avenue Eymard, afin d'avertir les automobilistes quant à la présence de piétons et d'usagers vulnérables de la route dans le secteur et de favoriser le respect des piétons, leur sécurité et leur sentiment de sécurité.
- SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'adopter la proposition relative à la sécurité et à la circulation automobile autour de l'École internationale de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

➤ **Résolution quant à la limite sud-ouest du quartier Saint-Sacrement**

M. Yvon Bussièrès fait un historique des limites de la nouvelle Ville de Québec et de la situation du Cégep Garneau qui se retrouve en partie dans le quartier Cité-Universitaire et dans le quartier Saint-Sacrement.

RÉSOLUTION 18-CA-08

Concernant la modification éventuelle de la limite sud-ouest du quartier Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Claret, IL EST RÉSOLU que le Conseil de quartier de Saint-Sacrement demande au Conseil de la ville de Québec de consulter les conseils de quartier de la Cité-Universitaire et de Saint-Sacrement pour modifier la limite de leur quartier afin que le Cégep Garneau se retrouve entièrement dans le quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Fête d'hiver, pétition, sondage**

M^{me} Marie-Christine Boulanger distribue des feuillets relatifs à la fête d'hiver du quartier Saint-Sacrement et mentionne que le Centre communautaire est à la recherche de bénévoles.

Elle mentionne également qu'une pétition circule pour faire passer la limite de stationnement de 1½ heure à 2 heures près du Centre communautaire Saint-Sacrement et du Collège Saint-Stanislas. 200 personnes ont déjà signé la pétition. Une citoyenne, M^{me} Vo, déposera la pétition au Conseil de Ville, le lundi 12 février.

M^{me} Boulanger attire l'attention des membres sur un sondage citoyen mené par l'Institut du Nouveau Monde (INM) concernant le climat, l'état et l'action publique en environnement.

18-02-06 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès mentionne que le conseil municipal a adopté, le 5 février, un règlement concernant l'agrile du frêne dans le quartier Montcalm. À sa réunion du 22 janvier, le Conseil d'arrondissement a approuvé une subvention de 21 478\$ destinée au Centre communautaire Saint-Sacrement pour le programme Ado. Il mentionne que les frais de fonctionnement du conseil de quartier pour 2018 ont été acceptés.

Concernant le Cottage Ross, les inscriptions pour le jardin communautaire auront lieu à l'automne. M. Bussièrès suggère que ce soit le Centre communautaire Saint-Sacrement qui gère le cottage.

M. Bussières mentionne que la paroisse prévoit tenir, en février ou mars, une soirée avec présentation des coûts pour la restauration de l'église et une histoire de la paroisse. Un dépliant et une brochure sur le décor de l'église et son histoire ont été publiés par M^{mes} Ginette Laroche et Michelle Pelletier.

18-02-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

18-02-08 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 18-CA-09

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 6 février 2018

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 6 février 2018 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune dépense ou paiement à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Il y a actuellement 105 \$ dans le compte courant. Il reste 61 \$ pour le projet Initiative et 512 \$ pour la mobilité durable. Le nouveau budget de fonctionnement sera disponible dans un mois ou deux.

18-02-09 Information et correspondance

Aucun point à traiter.

18-02-10 Divers

Aucun point à traiter.

18-02-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 05. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Antoine Boivin-Paquet
Président

Signé

M. Yvan Lajoie
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Troisième assemblée régulière, de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 6 mars à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Antoine Boivin-Paquet	Président
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M. Gabriel Clairet	Trésorier
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Michel Jutras	Administrateur
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Laurent Aubin	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 2 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-03-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-03-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
18-03-03	Adoption et suivi du procès-verbal du 6 février 2018	19 h 10
18-03-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
18-03-05	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Projet de modification des limites du quartier Saint-Sacrement	
	➤ Assemblée annuelle 2018	
	➤ Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »	
	➤ Église Saint-Sacrement	
18-03-06	Période du conseiller municipal	20 h 10
18-03-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 25
18-03-08	Trésorerie	20 h 40
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
18-03-09	Information et correspondance	20 h 50

18-03-10	➤ Dépôt d'une lettre Divers	21 h 00
18-03-11	➤ Jardin communautaire Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

18-03-01 Ouverture de l'assemblée

M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.

18-03-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Modifications proposées : ajout de *Église Saint Sacrement à Suivi des dossiers*, *Dépôt d'une lettre à Information et correspondance* et *Jardin Communautaire à Divers*.

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-03-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 6 février 2018

Modifications proposées : page 4, remplacer *le blogue* par *l'assemblée générale*. Page 6, supprimer le 2^e paragraphe.

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Danièle Grondines, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 6 février 2018 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Suivi au procès-verbal : M. Yvon Bussièrès a contacté la Commission scolaire concernant la construction d'un gymnase double et il attend un retour d'appel. Il mentionne que c'est le temps de faire les demandes auprès de la Ville de Québec.

18-03-04 Première période de questions et commentaires du public

M. Étienne Hivert demande pourquoi la zone de stationnement près du Centre communautaire ne pourrait pas être agrandie du côté nord du boulevard de l'Entente, entre l'entrée du centre et la Côte Saint-Sacrement, et pourquoi le temps de stationnement ne pourrait pas être prolongé. Il demande également pourquoi la zone de stationnement sur le côté sud du Chemin Ste-Foy, entre les rues Vimy et Holland, ne pourrait pas être réservée au passage des autobus de 7 et 9 heures le matin afin d'améliorer la circulation à cette période d'affluence. Actuellement, le stationnement est interdit de 8 à 9 heures, mais pas de 7 à 8. M. Yvon Bussièrès mentionne que la Direction de l'arrondissement a été informée des besoins concernant le prolongement du temps de stationnement. Il prend note des autres besoins et du fait que les activités du Centre communautaire peuvent s'étendre au-delà de deux heures.

M. Donald Charrette, de la rue de Repentigny, mentionne que les trottoirs sont très mal déneigés dans le quartier Saint-Sacrement et qu'ils sont souvent glacés. Ils étaient beaucoup mieux entretenus il y a quelques années. M. Charette s'interroge également sur la vitalité commerciale du quartier et sur l'utilisation du terrain contaminé au coin du Chemin Sainte-Foy et de la rue Marguerite-Bourgeois. Il se questionne aussi sur la pertinence de faire passer l'éventuel tramway sur le boulevard Charest et se demande si l'option d'un métro souterrain a été envisagée.

Concernant le premier point, M. Antoine Boivin-Paquet suggère de faire une plainte au 311. M. Yvon Bussièrès mentionne qu'il existe des priorités de déneigement et que les rues secondaires n'ont pas la priorité comparativement aux artères commerciales. Il ajoute que la satisfaction n'est pas très grande jusqu'à maintenant quant au déneigement.

Concernant le deuxième point, M. Yvon Bussièrès mentionne que les commerces locataires ont plus de difficultés à subsister par rapport à ceux qui sont propriétaires de leur immeuble commercial. Il y a certainement une revitalisation à faire dans le quartier Saint-Sacrement. La création d'une société de développement commercial, comme celle de la rue Maguire, pourrait être envisagée, mais il faudrait une centaine de membres pour la démarrer et obtenir une

subvention. Pour ce faire, il faudrait englober les commerçants du Samuel Holland, du Gibraltar et de la Cité Verte. Concernant le terrain contaminé, M. Yvon Bussièrès mentionne que la terre a été décontaminée et que des carottes ont été faites pour permettre la ventilation, mais le ministère de l'Environnement n'a toujours pas émis de permis ce qui bloque la vente ou le développement sur le terrain. La contamination résiduelle risque de limiter l'usage du terrain. Actuellement, il ne peut pas être utilisé à des fins résidentielles. La Ville de Québec n'est pas intéressée à l'acquérir ou à en obtenir la cession pour ne pas être responsable de la décontamination.

Concernant le projet de tramway, le comité de mobilité durable a déposé un mémoire auprès de la Ville dans lequel il recommandait que le tramway passe sur le boulevard René-Lévesque. Les discussions se poursuivent sur les différents choix possibles de circulation entre le centre-ville et les banlieues.

18-03-05 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Projet de modification des limites du quartier Saint-Sacrement**

Un délai additionnel a été accordé jusqu'au 3 avril pour que la Ville dépose une recommandation.

➤ **Assemblée annuelle 2018**

L'assemblée générale aura lieu le 10 avril à l'École internationale Saint-Sacrement et non le 3, comme mentionnée dans le précédent procès-verbal. Une conférence sur l'agrile du frêne sera faite par M^{me} Coupal, de la Ville de Québec.

Concernant les mandats des administrateurs, M. Antoine Boivin-Paquet, M. Michel Jutras, M. Denis Jean nous informent qu'ils ne se représenteront pas. M. Yvan Lajoie et M^{me} Marie-Christine Boulanger pensent ne pas se représenter. M^{me} Danièle Grondines pense se représenter. M. Gabriel Clairet, dont le mandat se termine en 2019, envisage de démissionner lors de l'assemblée générale. Il sera important de recruter de nouveaux membres et préférentiellement, des gens de tous les secteurs du quartier Saint-Sacrement. Actuellement, M. Hivert ainsi qu'une autre personne seront candidats aux prochaines élections.

➤ **Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »**

M. Jutras fait un topo de la fréquentation de la page et du blogue. Comme il ne se représente pas au conseil, il nous fait part de sa disponibilité pour poursuivre ses activités sur le blogue. *SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Gabriel Clairet, IL EST RÉSOLU de remercier M. Michel Jutras pour l'ensemble de son travail pour la page Facebook et le blogue « Saint-Sacrement illustré ». ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

➤ **Église Saint-Sacrement**

Récemment, Radio-Canada et les médias ont fait mention que l'église serait à vendre ou à reconstruire compte tenu des millions de dollars requis pour les réparations. La décision n'est pas prise encore selon M. Bussièrès. Les coûts de restauration sont estimés, *grosso modo*, à 3 millions sur 10 ans, ce qui demeure dans l'ordre du possible.

18-03-06 Période du conseiller municipal

Au conseil municipal du 5 mars, un budget de 350 000 \$ a été accordé en 2018 pour faire le jardin communautaire de la Cité Verte. M. Yvon Bussièrès a recommandé au directeur de l'arrondissement que la maison Ross soit gérée par le Centre communautaire Saint-Sacrement.

Au conseil municipal du 19 février, M. Yvon Bussièrès a déposé un avis de proposition pour consulter les conseils de quartier de la Cité Universitaire et de Saint-Sacrement afin qu'ils modifient les limites de quartier pour qu'elles correspondent à celles de l'arrondissement. À la séance du 5 mars, un délai additionnel pour la préparation de la recommandation relative à cet avis a été accordé, soit jusqu'au 3 avril.

Au conseil d'arrondissement du 26 février, il a été question du retrait d'un clignotant permettant de tourner à gauche sur la rue Gérard Morissette. M. Yvon Bussières a fait des représentations et le clignotant a été remis.

Pour le tramway, le projet n'a pas encore été déposé. Il le sera prochainement. C'est à suivre.

M. Yvon Bussières a demandé à ce qu'il y ait déneigement de la voie cyclable sur la rue Père-Marquette. Le secteur devant le Collège Saint-Stanislas ne peut pas être déneigé mécaniquement parce que le terrain ne s'y prête pas.

Concernant la sécurité autour des écoles Anne-Hébert et Saint-Sacrement, M. Yvon Bussières souhaiterait qu'il se fasse des corridors scolaires balisés.

18-03-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

M. Hivert demande si le jardin communautaire de la Cité Verte pourrait être un jardin collectif, c'est-à-dire que c'est un groupe qui cultive. Il y a actuellement une énorme liste d'attente à la Ville de Québec et cette liste s'appliquera au jardin de la Cité Verte. Des 70 lots disponibles, 35 sont déjà réservés aux résidents de la Cité Verte. Les résidents du quartier Saint-Sacrement n'ont aucune priorité.

18-03-08 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 18-CA-10

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 6 mars 2018

SUR PROPOSITION DE Mme Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Yvan Lajoie, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 6 mars 2018 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Environ 15 \$ dans le compte courant plus les projets Initiative et Mobilité durable.

18-03-09 Information et correspondance

➤ **Dépôt d'une lettre**

Dans le cadre du projet de mobilité durable et à la suite d'une résolution du conseil de quartier, M. Gabriel Clairét avait transmis une lettre au commandant de police de la Ville de Québec demandant à le rencontrer. La réponse a été faite en février 2017, mais M. Clairét ne l'a reçue qu'en février 2018. La lettre a été remise à tous les membres du conseil advenant qu'une suite soit possible dans le contexte de la consultation sur la sécurité entreprise par la Ville de Québec.

➤ **Fête d'hiver**

M. Antoine Boivin-Paquet mentionne que la fête d'hiver dans le parc Saint-Sacrement a été un franc succès. Plusieurs citoyens ont participé à titre de bénévoles.

18-03-10 Divers

➤ **Jardin communautaire**

Concernant le nom du jardin, Mme Anne Pelletier nous fait part des suggestions soumises jusqu'à maintenant : *Jardin communautaire de Cité Verte; Les amis du jardin Saint-Sacrement, Le potager des Jésuites, Le Potager du frère convers, Le Jardin des Jésuites et finalement, Les jardins des Sœurs du Bon Pasteur*. Les propositions seront transmises à la Commission de toponymie qui transmettra les noms retenus à M. Yvon Bussières.

18-03-11 Levée de l'assemblée

*SUR PROPOSITION DE M. Yvan Lajoie, DUMENT APPUYÉE PAR M. Antoine Boivin-Paquet, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 05.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Signé
M. Kevin Bouchard
Administrateur

Signé
Mme Marie-Christine Boulanger
Administratrice

Procès-verbal

Assemblée générale annuelle 2018 (AGA) du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 10 avril 2018, à 19 h, au 1330, chemin Sainte-Foy.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice
M ^{me} Catherine Gagné	Administratrice
M. Laurent Aubin	Administrateur
M. Bonaventure Mukinzi	Administrateur
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur

Membres sortants avec droit de vote :

M. Gabriel Clairet	Trésorier
M. Yvan Lajoie	Secrétaire
M. Antoine Boivin-Paquet	Président

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCES

Membres sortants

M. Michel Jutras	Administrateur
M. Denis Jean	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
M ^{me} Marie-Josée Coupal	Conseillère en environnement, Ville de Québec
M. Jérôme Picard	Conseiller en environnement, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 17 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
18-AGA-03	Élections	19 h 10
	➤ Informations relatives au déroulement des élections	
	➤ Appel de candidatures	
	➤ Présentation des candidats	
	➤ Scrutin	

18-AGA-04	Présentation « La gestion de l'agrile du frêne dans le quartier Saint-Sacrement »	
18-AGA-05	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 4 avril 2017	20 h 15
18-AGA-06	Rapport annuel et états financiers 2017	20 h 00
	➤ Présentation du rapport annuel	
	➤ Présentation des états financiers	
	➤ Période de questions et commentaires du public	
	➤ Ratification du rapport annuel et des états financiers	
	➤ Frais de secrétariat et d'AGA	
18-AGA-07	Période d'information du conseiller municipal	20 h 45
18-AGA-08	Période de questions et commentaires du public	21 h 00
18-AGA-09	Divers	21 h 15
18-AGA-10	Levée de l'assemblée	21 h 30

PROCÈS-VERBAL

18-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

M. Antoine Boivin-Paquet, président, ouvre l'assemblée qui a quorum à 19 h 08. M. Boivin-Paquet rappelle que toutes les personnes présentes et résidentes du quartier Saint-Sacrement sont d'office membres à part entière du Conseil de quartier et ont droit de vote.

18-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-AGA-03 Élections

➤ Informations relatives au déroulement des élections

M. Antoine Boivin-Paquet cède la parole à la présidente d'élection, M^{me} Anne Pelletier.

M^{me} Pelletier se présente et décrit brièvement ce qu'est un conseil de quartier ainsi que les mandats qui lui sont dévolus, notamment lors de consultations publiques menées par le Ville de Québec. Les membres du conseil d'administration sont élus en assemblée générale ou cooptés par le conseil d'administration.

M^{me} Pelletier ouvre la période d'élection. Il y a présentement 6 postes échus au sein du conseil sur les 8 postes d'office, soit trois postes pour les femmes et trois postes pour les hommes. Pour se présenter, les candidats doivent avoir recueilli l'appui de dix résidents du quartier. M^{me} Pelletier remercie les membres sortants pour leur implication au sein du conseil.

Pour permettre à M^{me} Catherine Gagné de poser sa candidature, M^{me} Anne Pelletier et M. Antoine Boivin-Paquet proposent de poursuivre l'assemblée et de reprendre l'appel des candidatures plus tard.

Le scrutin reprend à 20 h 20.

➤ Premier appel de candidatures

M^{me} Pelletier demande s'il y a des candidatures pour les postes à combler pour les femmes. Trois candidates se présentent. Il s'agit de M^{me} Marie-Christine Boulanger, M^{me} Danièle Grondines et de M^{me} Catherine Gagné. Les trois candidates se présentent à tour de rôle.

M^{me} Pelletier félicite les candidates qui sont élues par acclamation. La durée du mandat est obtenue par tirage au sort. M^{me} Danièle Grondines obtient un mandat d'un an et M^{mes} Marie-Christine Boulanger et Catherine Gagné obtiennent des mandats de 2 ans.

➤ **Deuxième appel de candidatures**

M^{me} Pelletier procède à l'appel. Cinq candidats se présentent pour les postes à combler pour les hommes. Il s'agit de : MM. Laurent Aubin, Bonaventure Mukinzi, Étienne Hivert, Frédéric Dechamplain et Kpeto Koumedzina.

M^{me} Pelletier indique qu'il y aura scrutin puisqu'il y a 5 candidats et 3 postes seulement à pourvoir. Avant les élections, les candidats se présentent à tour de rôle. M. Hivert se retire pour se présenter plus tard comme membre coopté.

Le scrutin a lieu. Pendant ce temps, l'assemblée reprend au point 5.

Les résultats du vote sont connus à 21h20. M^{me} Pelletier félicite MM. Frédéric Dechamplain, Laurent Aubin, et Bonaventure Mukinzi qui sont élus à la majorité des voix. Par tirage au sort, MM. Dechamplain et Mukinzi obtiennent des mandats de 2 ans et M. Aubin, un mandat d'un an.

18-AGA-04 Présentation « La gestion de l'agrile du frêne dans le quartier Saint-Sacrement »

L'agrile est un coléoptère originaire d'Asie. Il a été identifié pour la première fois en 2002 au Michigan. Depuis il ne cesse de gagner du terrain. Il a été recensé en 2008 à Carignon, en 2011 à Montréal, et en 2017 à Québec. Il s'attaque au frêne qui est un arbre abondant au Québec tant dans les forêts que comme arbre ornemental. C'est la larve qui se loge sous l'écorce qui entrave la circulation de la sève et entraîne la mort de l'arbre dans un délai de 2 à 5 ans. La plus grande source de propagation est le transport du bois par voie terrestre ou maritime. La larve creuse des tunnels sous l'écorce ainsi que des trous en forme de D. La dégradation de l'écorce attire les pics ce qui est un indicateur que l'arbre est atteint. De même la présence de gourmands dont la croissance est favorisée par la dégradation de l'écorce peut être un signe d'infestation.

Il y a beaucoup de frênes dans la Ville de Québec, soit environ 12 000 sur les 100 000 arbres détenus par la Ville et cela sans tenir compte des frênes privés, ni ceux des forêts péri-urbaines. Dans le quartier St-Sacrement, il y a proportionnellement moins de frênes, soit 188 frênes publics, c'est-à-dire 8% des arbres publics. Ces frênes se retrouvent principalement sur la rue Eymard, le boulevard de l'Entente, la rue de Repentigny et la rue des Jésuites.

L'insecte ne peut être éradiqué. La reproduction est exponentielle. La stratégie d'intervention consiste à contenir la population afin de ralentir ou de maintenir la propagation dans un seuil acceptable pour la protection de la canopée. Le foyer de contamination est actuellement circonscrit dans le quadrilatère formé par le boulevard Laurier et le Chemin St-Louis à l'ouest, la Côte de la Montagne à l'est, le coteau Ste-Geneviève et la rue Saint-Jean au nord, et le fleuve Saint-Laurent, au sud. Une nouvelle réglementation (R.V.Q. 2586) a été adoptée concernant le frêne et des actions ont été entreprises, en particulier dans le quartier Montcalm qui a constitué le point d'entrée de l'infestation dans la ville : communications, dépistage, traitement des arbres atteints, abattage, comité de grands propriétaires, aide aux propriétaires.

La nouvelle réglementation interdit de planter des frênes et rend obligatoire la demande certification d'autorisation d'abattage. Il n'y a pas de frais pour une demande concernant des frênes. L'abattage est autorisé si l'arbre est mort, malade, présente des signes d'infestation ou est situé dans le foyer d'infestation. La période d'abattage et d'élagage est du 1^{er} octobre au 1^{er} avril, lorsque l'insecte n'est pas actif. La gestion des résidus peut être faite du 1^{er} octobre au 15 avril. Il y a des sanctions prévues dans la réglementation.

Pour faire identifier un arbre, il faut joindre le 311. Des programmes d'aide seront mis en place en 2018-2019. De grands pièges de couleur verte seront installés pour dépister la présence des insectes. Certains arbres seront traités avec le biopesticide TreeAzin afin de prolonger leur espérance de vie et d'étaler l'abattage dans le temps. Il y aura des mesures de soutien à

l'abattage et au remplacement des frênes. Les arbres abattus peuvent être récupérés par les écocentres. Le bois qui n'est pas atteint peut être utilisé en ébénisterie. L'arbre peut être conservé par les propriétaires mais il doit être écorcé. Les coûts d'abattage peuvent varier de 500 à 1200 \$.

Quelques personnes posent des questions relatives à l'identification et à la croissance des frênes, au choix de remplacement et à la gestion des résidus. La présentation sera rendue disponible sur le site du conseil de quartier sur le site Web de la Ville.

M. Antoine Boivin-Paquet remercie M^{me} Coupal et M. Picard pour leur intéressante présentation.

18-AGA-05 Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 4 avril 2017

Quelques coquilles se sont glissées dans le procès-verbal et seront corrigées.

SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, D'UNANIMITÉ APPUYÉ PAR M. Kevin

Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 4 avril 2017 tel que modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-AGA-06 Rapport annuel et états financiers 2017

➤ **Présentation du rapport annuel**

M. Antoine Boivin-Paquet présente le Rapport annuel 2017. Ce rapport ainsi que son annexe relative aux états financiers sont disponibles à l'entrée. Les documents seront déposés dans la section des rapports annuels du conseil de quartier sur le site Web de la Ville de Québec.

M. Boivin-Paquet remercie M^{mes} Jocelyne Séguin et Anne Pelletier pour leur implication dans le fonctionnement du conseil de quartier. Il remercie également le conseiller municipal M. Yvon Bussièrès pour son assiduité et son implication dans le quartier.

Le conseil de quartier de St-Sacrement a tenu 8 assemblées régulières, 3 assemblées spéciales et 1 assemblée générale au cours de 2016-2017. Deux demandes de consultations publiques lui ont été soumises, soit une demande relative au programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère et une demande relative au stationnement temporaire d'autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC) au coin de la rue Saint-Sacrement et du boulevard Charest.

Les principaux sujets traités par le conseil concernaient la mobilité durable, la sécurité des piétons et des cyclistes ainsi que la circulation autour de l'École internationale Saint-Sacrement et du parc Saint-Sacrement ainsi que le programme particulier d'urbanisme (PPU) du Pôle urbain Belvédère. Le conseil a également poursuivi ses publications sur le blogue *Saint-Sacrement illustré* en bénéficiant d'une subvention du programme *Initiative des Conseils de quartier* de la Ville de Québec. M^{me} Marie-Christine Boulanger fait état des différents mémoires, projets, événements et ateliers auxquels le conseil a participé ou contribué en 2017.

➤ **Présentation des états financiers**

M. Antoine Boivin-Paquet fait état des revenus et dépenses encourus en 2017. L'actif net au 31 décembre est de 1 752 \$.

➤ **Période de questions et de commentaires du public**

Un membre demande en quoi consiste le budget de fonctionnement du conseil de quartier. M. Boivin-Paquet indique qu'il s'agit de frais de secrétariat, de reproduction, d'inscription au Registraire des entreprises et d'abonnement au journal MonMontcalm.

Un autre membre s'interroge sur les projets menés par le conseil de quartier, autres que dans le cadre des consultations publiques. M. Boivin-Paquet et M^{me} Grondines mentionnent le plan local de mobilité durable ainsi que le blogue *Saint-Sacrement illustré*.

M. Hivert fait mention de différentes questions d'intérêt dans le quartier, comme la circulation sur le Chemin Ste-Foy entre 7 et 9 heures le matin, le déneigement des trottoirs, la piste cyclable, le stationnement près du Centre communautaire Saint-Sacrement, le double gymnase de l'École internationale Saint-Sacrement, et le développement commercial quartier. À ce sujet, M. Bussièrès mentionne que les problèmes de stationnement ont été soumis à la Ville de Québec et que la Commission scolaire n'est pas, pour le moment, intéressée par l'agrandissement du gymnase de l'école. Il est toujours possible de signaler tout problème en appelant au 311.

➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 18-AGA-01

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de 2017

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de 2017 tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 18-AGA-02

Concernant la nomination des signataires des états financiers

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, D'UMENT APPUYÉ PAR M^{me} Sylvie Fournier, IL EST RÉSOLU de nommer M. Kevin Bouchard et M^{me} Marie-Christine Boulanger, comme signataires des états financiers de l'année 2017. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Frais de secrétariat et d'AGA**

RÉSOLUTION 18-AGA-03

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2018

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90\$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2018 et d'autoriser un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-AGA-07 Période d'information du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès remercie les administrateurs et administratrices ayant participé au conseil de quartier de Saint-Sacrement au cours de l'année 2017. Il rappelle que le conseil de quartier a un mandat consultatif auprès de la Ville mais également un mandat d'initiative pour la réalisation de projets pouvant bénéficier aux résidents du quartier.

M. Bussièrès mentionne différents sujets d'intérêts pour le quartier Saint-Sacrement qui sont en cours comme l'harmonisation des limites du quartier, la consultation sur le patrimoine religieux, la conservation et la mise en valeur de l'église Saint-Sacrement, le jardin communautaire de la Cité Verte, le développement de l'artère commerciale et l'éventuelle création d'une société de développement commercial. Le quartier est en pleine densification ce qui le rend très actif.

18-AGA-08 Période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

18-AGA-09 Divers

M^{me} Marie-Christine Boulanger mentionne deux activités qui auront lieu prochainement, soit mercredi le 11 avril, une session d'information sur le réseau structurant de la Ville de Québec et

jeudi le 12, une rencontre du regroupement des conseils de quartier relativement à une éventuelle déclaration commune concernant le *Mouvement pour une ville zéro déchet*.

Finalement, M. Bussières mentionne le *Colloque sur la sécurité routière* qui aura lieu au Centre de foires, les vendredi et samedi 13 et 14 avril.

18-AGA-10 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M. Antoine Boivin-Paquet, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 45. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Kevin Bouchard
Administrateur

Signé

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Administratrice



PROCÈS-VERBAL

Quatrième assemblée ordinaire de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le 10 avril 2018 à l'école Saint-Sacrement au 1330, chemin Sainte-Foy à 21 h 15.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice
M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Catherine Gagné	Administratrice
M. Laurent Aubin	Administrateur
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur
M. Bonaventure Mukinzi	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus 15 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-04-01	Ouverture et nomination d'un(e) président(e) d'assemblée	21 h 15
18-04-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	21 h 20
18-04-03	Nomination de membres cooptés	21 h 25
18-04-04	Divers	21 h 30
18-04-05	Levée de l'assemblée	21 h 40

Procès-verbal

18-04-01 Ouverture et nomination d'un(e) président(e) d'assemblée
Mme Marie-Christine Boulanger ouvre l'assemblée qui a quorum à 21 h 20.
SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, D'UNEMENT APPUYÉE PAR Mme Sylvie Fournier, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M^{me} Marie-Christine Boulanger présidente d'assemblée pour le conseil d'administration du 10 avril 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-04-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
Mme Marie-Christine Boulanger procède à la lecture de l'ordre du jour.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UNEMENT APPUYÉ PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-04-03 Nomination de membres cooptés

RÉSOLUTION 18-CA-11

Concernant la nomination de deux administrateurs cooptés au sein du conseil de quartier

Considérant la candidature de MM. Étienne Hivert et Kpeto Koumedzina à titre de membres cooptés

SUR PROPOSITION DE M^{me} Catherine Gagné, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Bonaventure Mukinzi, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de St-Sacrement nomme M. Étienne Hivert et M. Kpeto Koumedzina aux postes d'administrateurs cooptés au sein du conseil d'administration, leur mandat commençant maintenant et prenant fin en avril 2019. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-04-04 Divers

M^{me} Marie-Christine Boulanger invite un membre à l'accompagner à la rencontre du regroupement des conseils de quartier qui aura lieu le 12 avril concernant le Mouvement pour une ville zéro déchet. M. Étienne Hivert et M^{me} Catherine Gagné se portent volontaires. Finalement c'est M^{me} Catherine Gagné qui accompagnera M^{me} Boulanger.

18-04-05 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour de l'assemblée étant épuisé, SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M. Kevin Bouchard
Administrateur

Signé

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Administratrice

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée régulière, de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 1^{er} mai à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Danièle Grondines	Administratrice
M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Administratrice
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M ^{me} Catherine Gagné	Administratrice
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Laurent Aubin	Administrateur
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur
M. Bonaventure Mukinzi	Administrateur
M. Étienne Hivert	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M. Kpeto Koumedzina	Administrateur
---------------------	----------------

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
--------------------------------	---

M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
---------------------------------	-------------------------

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 4 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-05-01	Ouverture de l'assemblée et nomination d'une présidente d'assemblée	19 h 00
18-05-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 05
18-05-03	Nomination de membres cooptés	19 h 10
18-05-04	Nomination des dirigeants du conseil d'administration	19 h 15
18-05-05	Adoption et suivis des procès-verbaux du 6 mars et du 10 avril et prise d'acte du procès-verbal de l'AGA du 10 avril	19 h 30
18-05-06	Première période de questions et commentaires du public	19 h 40
18-05-07	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 50
	➤ Plan de mise en œuvre du PGMR (plan de gestion des matières résiduelles) de la Ville de Québec	
	➤ Assemblée générale annuelle de l'Association des gens d'Affaires Saint-Sacrement en Fête	
	➤ Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS)	
	➤ Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »	
18-05-08	Période du conseiller municipal	20 h 15

18-05-09	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 30
18-05-10	Trésorerie	20 h 40
	➤ Nomination des signataires des effets bancaires	
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
18-05-11	Information et correspondance	20 h 50
18-05-12	Divers	21 h 00
18-05-13	Levée de l'assemblée	21 h 15

Procès-verbal

- 18-05-01 Ouverture de l'assemblée et nomination d'une présidente d'assemblée**
SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de nommer M. Frédéric Dechamplain comme président de l'assemblée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

M. Dechamplain ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 05.

- 18-05-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Ajout dans Divers : Voie réservée pour autobus sur Chemin Ste-Foy, Bande cyclable sur Marguerite-Bourgeois, Stationnement sur le boulevard de l'Entente, Rappel aux cyclistes imprudents, Soirée-bénéfice Contact Aînés, Fête des voisins.
SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Bonaventure Mukinzi, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 18-05-03 Nomination de membres cooptés :** Aucune candidature n'est proposée.

- 18-05-04 Nomination des dirigeants du conseil d'administration**

Résolution 18-CA-12

Concernant la nomination d'un président d'élection

SUR PROPOSITION DE M. Frédéric Dechamplain, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de nommer M^{me} Anne Pelletier présidente d'élection pour l'élection des dirigeants du conseil de quartier de Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Résolution 18-CA-13

Concernant le poste de président du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M. Kevin Bouchard propose M^{me} Marie-Christine Boulanger comme présidente du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M^{me} Marie-Christine Boulanger est élue par acclamation.

Résolution 18-CA-14

Concernant le poste de secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M. Bonaventure Mukinzi se propose comme secrétaire du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M. Bonaventure Mukinzi est élu par acclamation.

Résolution 18-CA-15

Concernant le poste de trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M. Laurent Aubin se propose comme trésorier du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M. Laurent Aubin est élu par acclamation.

Résolution 18-CA-16

Concernant le poste de vice-président du conseil de quartier de Saint-Sacrement

M^{me} Marie-Christine Boulanger propose M^{me} Danièle Grondines comme vice-présidente du conseil de quartier de Saint-Sacrement.

En l'absence d'autres candidats, M^{me} Danièle Grondines est élue par acclamation.

- 18-05-05 Adoption et suivis des procès-verbaux du 6 mars et du 10 avril et prise d'acte du procès-verbal de l'AGA du 10 avril 2018**

M^{me} Marie-Christine Boulanger propose de prendre quelques minutes pour prendre connaissance des procès-verbaux.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Kevin Bouchard, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 6 mars 2018 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 10 avril 2018 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Les membres de l'assemblée ont pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril tel que déposé. Aucun commentaire n'est apporté.

18-05-06 Première période de questions et commentaires du public

M. Boileau souhaite parler du comité de la bibliothèque de quartier. Il rappelle la fonction du comité ainsi que le budget statutaire de 100 \$ qui lui est alloué (RÉSOLUTION 17-CA-22, réunion du 5 septembre 2017). La liste des documents de la bibliothèque est présente à la page du conseil sur le site de la Ville de Québec. M. Boileau mentionne qu'une personne du conseil doit être en lien avec le comité puisque les membres du comité ne sont pas membres du conseil d'administration. Le précédent secrétaire du conseil avait décliné l'offre. M. Boileau remet à M. Bonaventure Mukinzi, secrétaire, une liste des tâches à prendre en charge. Il serait intéressant que le contenu de la bibliothèque soit numérisé pour une consultation plus facile. MM. Mukinzi et Boileau vont faire un suivi sur le sujet. M^{me} Jocelyne Séguin se propose pour numériser les documents.

18-05-07 Suivi des dossiers et projets en cours

- Plan de mise en œuvre du PGMR (plan de gestion des matières résiduelles) de la Ville de Québec

M^{me} Marie-Christine Boulanger a fait par courriel un compte-rendu de la rencontre avec le comité Zéro Déchet. M^{me} Catherine Gagné fait un bref rappel de cette rencontre. L'idée de base est de diminuer les déchets à la source. Il y avait 10 conseils de quartier présents à la rencontre. Leur réaction a été que le ton des documents de Zéro Déchet était problématique. Concernant les activités de Zéro Déchet, les conseils de quartier de la basse ville étaient déjà très au fait, mais non les autres. Les conseils souhaitent demander à la Ville de Québec de leur faire une présentation commune du plan d'action du plan de gestion des matières résiduelles de la ville.

Résolution 18-CA-17

Concernant le Plan de mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec

Attendu que la Communauté Métropolitaine de Québec (CMQ) a présenté, en 2016, un plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) s'inscrivant dans la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles ;

Attendu que la CMQ a tenu des consultations publiques en 2016 pour l'entrée en vigueur de son PMGMR ;

Attendu que le PMGMR est en vigueur depuis le 26 janvier 2017 ;

Attendu que l'Agglomération de Québec a tenu, en septembre 2017, une séance publique de priorisation des actions pour la réalisation d'un plan de mise en œuvre (PMO) de son PMGMR ;

Attendu que les résidents de la Communauté métropolitaine de Québec produisent en moyenne 893 tonnes de matières résiduelles par habitant¹, ce qui est plus élevé que la cible de 700 kg/habitant/an visée par la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles²;

Attendu que seulement 54% de ces matières résiduelles sont récupérées. Des 524 152 tonnes éliminées en 2013, 217 603 tonnes le furent par l'incinérateur de Québec³;

Attendu que l'incinérateur de Québec est responsable d'épisodes d'émanations de polluants atmosphériques dépassant les seuils acceptables⁴;

Attendu que les polluants atmosphériques ont un impact négatif sur la santé;

¹ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/cm-q-pgmr-2016.pdf>

² <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/matieres/pgmr/>

³ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/cm-q-pgmr-2016.pdf>

⁴ <http://www.journaldequebec.com/2018/01/12/incinerateur-de-quebec-emissions-polluantes-hors-norme>

Attendu que les maladies de l'appareil respiratoire sont 2 fois plus élevées et l'espérance de vie à la naissance est moindre de 7,1 ans chez les hommes et 5,7 ans chez les femmes⁵ résidants le secteur où se trouve l'incinérateur par rapport aux résidents de Sainte-Foy – Sillery – Laurentien ;

Attendu que tous les citoyens de Québec ont une responsabilité morale quant à la gestion des matières résiduelles et des impacts possibles sur la santé de leurs concitoyens;

Attendu que les ressources terrestres et la capacité du site d'enfouissement actuel sont limitées;

Attendu que la gestion et l'élimination des matières résiduelles coûtent environ 70 millions \$ par an à la Communauté métropolitaine de Québec⁶;

Attendu que la Ville de Québec a dévoilé le 15 mai 2018 son Plan de mise en œuvre (PMO) du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (PMGMR) ;

Attendu que la collaboration des conseils de quartier de la Ville de Québec pourrait aider la Ville dans la mise en place de son PMO, au même titre que cet appui a participé à accroître l'acceptabilité sociale du projet de réseau structurant de transport en commun;

SUR PROPOSITION DE M. Bonaventure Mukinzi, D'UMENT APPUYÉ PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de demander à la Ville de Québec de :

- mettre en œuvre le plus rapidement possible des actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles produites et à augmenter leur récupération;

- présenter son PMO au Regroupement de conseils de quartier lors d'une rencontre *ad hoc*.

➤ **Assemblée générale annuelle de l'Association des gens d'Affaires**

M. Laurent Aubin a assisté à l'assemblée en compagnie de M^{me} Marie-Christine Boulanger. L'Association des gens d'affaires (AGA) a présenté son plan d'action. L'AGA compte plus de 60 membres. Elle ne comprend pas le Samuel Holland, ni la Cité Verte. Leur principale activité publique est Saint-Sacrement en Fête. Ils sont actuellement à la recherche d'un logo. M. Yvon Bussièrès revient sur le fait que l'association doit compter au moins 100 membres pour aspirer à devenir une société de développement commercial. Malheureusement, le zonage actuel n'inclut pas la portion commerciale du Chemin Ste-Foy qui s'étend au-delà de la rue Eymard, à l'ouest et de la rue Holland, à l'est.

➤ **Saint-Sacrement en Fête**

À la suite de la suggestion de l'Association des gens d'affaires, M^{me} Marie-Christine Boulanger a déjà retenu un emplacement pour le Conseil de quartier à l'activité Saint-Sacrement en fête qui aura lieu le 18 août prochain. Un plan d'action sera soumis à la prochaine rencontre. On procède à la formation d'un comité *ad hoc* qui sera composé de: M^{mes} Sylvie Fournier et Marie-Christine Boulanger et de MM. Bonaventure Mukinzi, Laurent Aubin et Étienne Hivert.

➤ **Réseau québécois de Villes et Villages en santé (RQVVS)**

M^{me} Jessica Veillet, chargée de projet en développement collectif pour le RQVVS, fait une brève présentation de l'organisme. Le réseau fait la promotion de la fête des voisins au Québec depuis 12 ans et souhaite maintenant étendre l'idée sur une plus longue période, afin de favoriser la dynamique sociale des quartiers. Un nouveau projet pilote a été entrepris et un rapport d'évaluation a été déposé. Trois grands champs d'action ont été définis : agir sur les comportements, transformer les milieux de vie et agir sur les systèmes. Le travail actuel en est un de réflexion, d'information et de recherche de leviers permettant de passer à l'action. Plusieurs outils sont disponibles sur le [site du RQVVS](#). Sur le territoire de la Ville de Québec, le projet pilote concerne principalement le thème *Briser l'isolement social des aînés*. Les partenaires sont [Accès Transport Viable](#), le [Centre d'action bénévole de Charlesbourg](#) et l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés (IVPSA). L'offre de services du réseau consiste en une session d'accompagnement de deux heures et demie qui peut être offerte aux conseils des quartiers. M^{me} Veillet remet un ensemble de brochures concernant le projet *Voisins solidaires à Québec*. M^{me} Marie-Christine Boulanger va contacter les autres conseils de quartier pour connaître leur

⁵ https://www.ciuss-capitalnationale.gouv.qc.ca/sites/default/files/rapportiss_versionintegrale.pdf p. 53 et 54

⁶ <https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/documents/cm-q-pgmr-2016.pdf> Annexe IV page 4.

intérêt pour une session d'accompagnement. M^{me} Marie-Christine Boulanger remercie chaleureusement M^{me} Veillet pour sa présentation.

- Page Facebook et blogue « Saint-Sacrement illustré »
M. Jutras, ancien membre du conseil d'administration poursuit ses activités pour le blogue. M. Laurent Aubin est intéressé à s'occuper de la Page Facebook. Il contactera M. Denis Jean pour le transfert. Des responsabilités

18-05-08 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès mentionne que les dernières séances du Conseil d'arrondissement et du Conseil municipal ne concernaient pas spécifiquement le quartier Saint-Sacrement sauf pour l'octroi d'une subvention au Centre communautaire Saint-Sacrement pour les camps d'été.

Il mentionne que le feu pour tourner à gauche sur la rue Gérard-Morissette, en provenant de l'ouest, sera remis en fonction d'ici à la fin août.

Trois noms ont été retenus pour la dénomination du Jardin communautaire de la Cité Verte. Le dévoilement sera fait prochainement.

La liste des travaux prévus par la Ville concerne les rues suivantes :

Travaux d'asphaltage :

- La rue Cardinal-Bégin, entre le Chemin Ste-Foy et la rue Père-Marquette;
- La rue Belvédère, entre le Chemin Ste-Foy et la rue Père-Marquette;
- La rue Marguerite-Bourgeois, entre le boulevard René-Lévesque et la rue De Repentigny;
- La rue Gérard-Morisset, entre le boulevard René-Lévesque et le rond-point;
- L'avenue des Jésuites, entre le Chemin Ste-Foy et la rue Raymond-Casgrain;
- La rue Baillargé, entre les rues Louis-Jetée et Richer

Travaux sur les trottoirs

- La rue Calixa-Lavallée, des deux côtés, entre la rue de la Pente-Douce et le Chemin Ste-Foy;
- Le Chemin Ste-Foy, du côté sud, entre les rues Vimy et Holland.

M. Bussièrès a demandé à la Ville d'éviter que les travaux sur les trottoirs aient lieu le 18 août, pendant la tenue de l'activité Saint-Sacrement en fête. M^{me} Boulanger demande que la ville s'assure de l'accès universel lors des travaux sur les trottoirs. M^{me} Grondines s'enquiert des travaux sur la rue Cardinal-Bégin. Il ne faudrait pas que le parcours 1 du Réseau de transport de La Capitale (RTC) soit détourné sur la rue Père-Marquette pour ne pas nuire à la circulation sur la piste cyclable. M. Bussièrès mentionne qu'il y aura prochainement un sondage en ligne et un sondage terrain sur le statut patrimonial de l'église Saint-Sacrement. Un contrat sera attribué à Votepour.ca à partir du budget de recherche du conseiller municipal. Les résultats sont attendus à la mi-juin. Un certificat d'ingénieur a été obtenu garantissant que les locaux de l'église sont sécuritaires au moins pour les cinq prochaines années. Il n'y aura pas de chantier pendant l'été prochain.

Il y aura à la fin mai des ateliers publics sur la nouvelle politique de participation publique de la Ville de Québec. Finalement, le conseil de quartier Montcalm entreprend un projet citoyen pour la mobilité durable semblable à celui mené par le conseil de quartier Saint-Sacrement.

18-05-09 Deuxième période de questions et commentaires du public

M^{me} Suzanne Savard souhaite parler de la sécurité routière sur la traverse de piétons sur la rue Holland, près du YWCA. Elle souhaiterait également que la Fête des voisins soit davantage exploitée. Une fois le lien créé lors d'un événement, les citoyens communiquent davantage entre eux par la suite.

M^{me} Boulanger rappelle diverses interventions du conseil de quartier concernant le passager piétonnier sur la rue Holland. Elle suggère de faire une plainte sur le 311 de la Ville de Québec. M. Bussièrès rappelle que c'est un moyen efficace parce que dès que la plainte entre, elle est transmise

pour traitement. Concernant le bon voisinage, Mme Boulanger mentionne que le rapprochement avec le projet Voisins solidaires du RQVVS est un pas dans cette direction.

Finalement, M^{me} Savard mentionne le G7 et les manifestations qui pourraient avoir lieu à Québec. M^{me} Anne Pelletier rappelle qu'il faut demeurer prudents. À cet égard, il est possible de s'abonner aux alertes de la Ville de Québec et de se munir d'une trousse de secours de 3 à 5 jours.

18-05-10 Trésorerie

➤ **Nomination des signataires des effets bancaires**

Résolution 18-CA-18

Concernant les signataires des effets bancaires du conseil de quartier

Considérant l'élection du conseil d'administration à l'assemblée annuelle du 1^{er} mai 2018;
Considérant qu'à l'assemblée du conseil d'administration, du 1^{er} mai 2018, M^{me} Marie-Christine Boulanger a été élue présidente, M. Bonaventure Mukinzi, secrétaire et M. Laurent Aubin, trésorier du conseil de quartier;

Considérant que l'article 128 du *Règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier* stipule que les signataires des effets bancaires du conseil de quartier sont : le président, le secrétaire ou le trésorier;

SUR PROPOSITION DE M. Frédéric Dechamplain, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement nomme M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, M. Bonaventure Mukinzi, secrétaire, et M. Laurent Aubin, trésorier, signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Saint-Sacrement, à compter du 1^{er} mai 2018. Les noms de MM. Antoine Boivin-Paquet, Yvan Lajoie et Gabriel Claret doivent être retirés de la liste des signataires. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M^{me} Anne Pelletier va faire les modifications au registraire des entreprises.

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 18-CA-19

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 1^{er} mai 2018

SUR PROPOSITION DE M. Frédéric Dechamplain, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 1^{er} mai 2018 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune dépense ou paiement à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

M. Laurent Aubin contacte MM. Gabriel Lairer et Antoine Boivin-Paquet pour faire le transfert des responsabilités.

18-05-11 Information et correspondance

M^{me} Anne Pelletier transmet les communiqués reçus dans la boîte du conseil de quartier aux membres du conseil de quartier au fur et à mesure qu'ils entrent. Elle remet le courrier papier à M. Bonaventure Mukinzi.

18-05-12 Divers

Voie réservée pour autobus sur Chemin Ste-Foy

M. Étienne Hivert revient sur la congestion sur le Chemin Ste-Foy entre 7 et 9 heures. Il souhaiterait qu'on y réserve une voie pour les autobus. Il aimerait que le sujet soit signalé par le conseil de quartier à la Ville de Québec. M^{me} Anne Pelletier rappelle que c'est une démarche laborieuse dans le processus de la ville. La ligne 311 est un canal plus rapide. Il faut toutefois demander un suivi pour être assuré que la demande soit traitée. M. Bussièrès mentionne que la création d'une voie réservée demande beaucoup d'espace et occasionne une perte de stationnement. Une étude sera faite éventuellement puisque des express supplémentaires du RTC circuleront sur le Chemin Ste-Foy. M. Hivert fait remarquer qu'à tout le moins le stationnement devrait être interdit de 7 à 9 h plutôt que

de 8 à 9 h comme l'actuel. Cette réglementation est plus facile à changer. M. Bussières en prend note.

Bande cyclable sur Marguerite-Bourgeois

M. Hivert revient sur le sujet de la bande cyclable sur Marguerite-Bourgeois. M. Yvon Bussières mentionne qu'il n'y a rien dans le plan directeur cyclable de la Ville de Québec concernant cette rue. On peut considérer que c'est une fin de non-recevoir.

Stationnement sur le Boulevard de l'Entente

M. Hiver revient sur le sujet. M. Bussières a souligné le problème du stationnement à la Ville. Une étude sera faite prochainement pour l'ensemble des centres communautaires puisque la problématique se retrouve partout.

Rappel aux cyclistes imprudents

M. Hivert rappelle qu'il y aura un nouveau code de la sécurité routière. Il serait important que les cyclistes soient également informés. M. Bussières est également de cet avis, autant les automobilistes que les cyclistes doivent être informés afin qu'ils changent leurs attitudes et comportements. L'objectif demeure « Zéro Accident ».

Soirée-bénéfice Contact Aînés

L'organisme [Contact Aînés](#) organise un souper bénéfice *Fiesta Latina*, samedi le 19 mai, dès 17 h, dans la grande salle du Centre communautaire Saint-Sacrement. Les billets sont au coût de 30 \$. Le souper mexicain est fourni par un traiteur. Il y aura vente de tequila et démonstration de danses. L'événement est annoncé sur la page [Facebook de Contact Aînés](#).

Fête des voisins

M. Frédéric Dechamplain fait un rappel de l'origine de [Cohabitat Québec](#), un complexe de copropriété divise situé au 1650 rue Louis-Jeté. L'organisme fêtera ses 5 ans lors de la fête des voisins prévue le 19 juin prochain. Des invitations ont été lancées. L'organisme espère recevoir 400 visiteurs sur la rue Louis-Jetée pour cette occasion. Il y aura démonstration d'activités sur le bon voisinage et 20 à 25 kiosques. M^{me} Veillet demande si le conseil de quartier est intéressé à tenir un kiosque de 11h30 à 14h30 et s'il est intéressé à agir comme partenaire en fournissant un logo. L'organisme est également à la recherche d'un intervenant pour animer la promenade de Jane qui partira à 15 heures de la rue Louis-Jetée. M. Yvon Bussières accepte d'animer la promenade.

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Bonaventure Mukinzi, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier participe à la Fête des Voisins organisé par Cohabitat Québec et y appose son logo. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le sujet sera traité par le comité *ad hoc* formé pour Saint-Sacrement en fête. Le sujet sera à l'ordre du jour de la prochaine assemblée du conseil prévue mardi le 5 juin. M^{me} Pelletier transmet le logo du conseil de quartier.

18-05-13 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 40. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Présidente

Signé

M. Bonaventure Mukinzi
Secrétaire

PROCÈS-VERBAL

Sixième assemblée régulière, de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 5 juin à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Laurent Aubin	Trésorier
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur
M. Bonaventure Mukinzi	Secrétaire
M. Étienne Hivert	Administrateur
M. Kpeto Koumedzina	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M ^{me} Catherine Gagné	Administratrice

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 1 personne assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

18-06-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-06-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
18-06-03	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1^{er} mai 2018	19 h 05
18-06-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
18-06-05	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal	
	➤ Rencontre d'information B. Mukinzi et R. Boileau concernant les documents du CQ Saint-Sacrement	
	➤ Rencontre du sous-groupe de travail (Fête des voisins et Kiosque pour Saint-Sacrement en Fête)	
	➤ RQVVS : Suivi avec le regroupement de CQ et rencontre avec Jessica Veillet	
	➤ Abonnement MonMontcalm	
	➤ Demande de subvention « projet d'initiative » (résolution)	

	➤ Demande de subvention « Fonds d'aide au dév. du milieu » (Formulaire de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm)	
	➤ Page Facebook	
	➤ Participation aux ateliers sur le projet de politique de participation publique 29 et 31 mai 2018	
	➤ Révision du plan d'action du conseil de quartier	
18-06-06	Période du conseiller municipal	20 h 00
18-06-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 20
18-06-08	Trésorerie	20 h 35
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
18-06-09	Information et correspondance	20 h 45
18-06-10	Divers	20 h 55
	➤ Passerelle cyclable	
18-06-11	Levée de l'assemblée	21 h 00

Procès-verbal

- 18-06-01 Ouverture de l'assemblée**
Mme Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h 25.
- 18-06-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Ajout à Divers : Passerelle cyclable.
SUR PROPOSITION DE M. Bonaventure Mukinzi, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 18-06-03 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 1^{er} mai 2018**
SUR PROPOSITION DE M. Frédéric Dechamplain, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Bonaventure Mukinzi, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 1^{er} mai 2018 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 18-06-04 Première période de questions et commentaires du public**
Aucune question ni commentaire.
- 18-06-05 Suivi des dossiers et projets en cours**
- **Suivi des actions indiquées au procès-verbal**
 - *Rencontre d'information B. Mukinzi et R. Boileau concernant les documents du CQ Saint-Sacrement*
M. Mukinzi sera le responsable du conseil auprès du comité de la bibliothèque de quartier. Le comité prévoit une dépense de 144,88 \$ pour la reproduction de 4 documents relatifs au plan de mobilité durable, dont 2 en couleur.
 - *Rencontre du sous-groupe de travail (Fête des voisins et Kiosque pour Saint-Sacrement en Fête)*
M^{me} Fournier fait un résumé du sous-groupe de travail. Le Conseil de quartier va tenir un kiosque avec le Réseau d'entraide Saint-Sacrement à la Fête des voisins. Il y aura également une équipe volante qui va circuler dans les rues du quartier pour distribuer des signets contenant l'information pour s'inscrire à l'infolettre du Conseil de quartier. Les gens seront également invités à remplir un sondage concernant leurs connaissances du conseil de quartier, du plan particulier d'urbanisme - Pôle Belvédère (PPU) et du réseau structurant de transport ainsi que leurs préférences en matière de conférences d'intérêt public.

Les quatre sites de Fête des voisins seront publicisés sur la page Facebook. M. Aubin et M^{me} Boulanger seront présents au kiosque et Mme Fournier s'occupera de l'équipe volante. M. Dechamplain sera également présent si son horaire de travail le lui permet. M. Hivert va récupérer la grande affiche que M^{me} Pelletier va amener au Centre communautaire. M^{me} Boulanger vérifie l'horaire de la journée.

Pour la fête d'août, il y aura également un kiosque ainsi que deux certificats cadeaux à faire tirer, gracieuseté du restaurant Le Sacrement.

- *RQVVS : Suivi avec le regroupement de CQ et rencontre avec Jessica Veillet*
M^{me} Boulanger et M^{me} Pelletier ont rencontré M^{me} Veillet concernant la formation gratuite relative au volet *Agir pour des voisinages en santé*. Vingt personnes sont actuellement inscrites dont 3 membres du Conseil de quartier. La formation aura lieu le 13 juin, 19 h au Centre communautaire Saint-Sacrement. M. Hivert va s'inscrire.

- **Abonnement MonMontcalm**

À chaque année, il y a renouvellement. Le Conseil de quartier est inscrit au forfait Présence, au coût de 25\$ par mois. M^{me} Boulanger suggère qu'on soit plus actif en publiant des informations dans l'espace client qui nous est attribué. Le site MonMontcalm reçoit 70 000 visites uniques par mois.

- **Demande de subvention « projet d'initiative » (résolution)**

RÉSOLUTION 18-CA-20

Concernant une demande de budget d'initiative de 1 500 \$ pour promouvoir de différentes manières au cours de l'année l'engagement et la participation citoyenne des résidents dans leur quartier et faire connaître la mission du Conseil de quartier.

CONSIDÉRANT que les conseils de quartier sont des partenaires privilégiés de la Ville. Qu'ils sont une composante clé dans une démocratie participative. Que ce projet s'inscrit dans l'esprit de la future Politique de participation publique de la Ville de Québec, CONSIDÉRANT l'importance de faire connaître les moyens à la disposition des citoyens pour s'approprier leur territoire, l'embellir et participer à son développement. Que le sentiment d'appartenance à leur quartier et à leur ville peut motiver les citoyens à s'investir davantage dans l'engagement et la participation citoyenne;
SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉ PAR M. Kpeto Koumedzina, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement dépose une demande de budget d'initiative de 1,500\$ pour faire la promotion de l'engagement et de la participation citoyenne et faire connaître la mission du conseil de quartier. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M^{me} Boulanger fait lecture des principaux éléments du projet dont elle a déposé copie. M^{me} Pelletier rappelle que le budget ne peut couvrir les objets promotionnels. M^{me} Boulanger et M. Aubin vont bonifier le document, estimer les coûts des activités et faire parvenir une nouvelle copie du document aux membres du conseil ainsi qu'à M^{me} Pelletier.

- **Demande de subvention « Fonds d'aide au dév. du milieu » (Formulaire de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm)**

M^{me} Boulanger mentionne que la prochaine date de tombée pour les demandes de subvention est le 31 octobre. La demande, sera préparée à l'automne et concernera la préparation de conférences sur des sujets qui intéressent les citoyens du quartier.

- **Page Facebook**

M. Aubin a relancé la page Facebook avec une ou deux publications par semaine. Des statistiques seront disponibles sur les visites de la page. Tous les nouveaux abonnés qui auront aimé la page Facebook d'ici le mois d'août seront éligibles au tirage des certificats

cadeaux du restaurant Le Sacrement. Les propriétaires du restaurant seront remerciés sur la page Facebook.

➤ **Participation aux ateliers sur le projet de politique de participation publique 29 et 31 mai 2018**

M^{mes} Boulanger et Fournier ainsi que MM. Aubin et Dechamplain ont assisté à des ateliers. Des rapports seront produits prochainement. La suite est attendue à l'automne. Il y aura éventuellement un mémoire à réaliser par le conseil de quartier.

➤ **Révision du plan d'action du conseil de quartier**

M^{me} Boulanger se propose de réviser le plan d'action en y introduisant des indicateurs mesurables. Elle le fera parvenir aux autres membres du conseil pour commentaires, ajouts et suggestions et pour que chacun indique les dossiers sur lesquels ils souhaitent s'investir en 2018-2019.

Considérant le point 4 du plan d'action relatif au plan local de mobilité durable, M^{me} Boulanger mentionne que plusieurs personnes ont signalé le manque flagrant de support à vélo dans le quartier.

RÉSOLUTION 18-CA-21

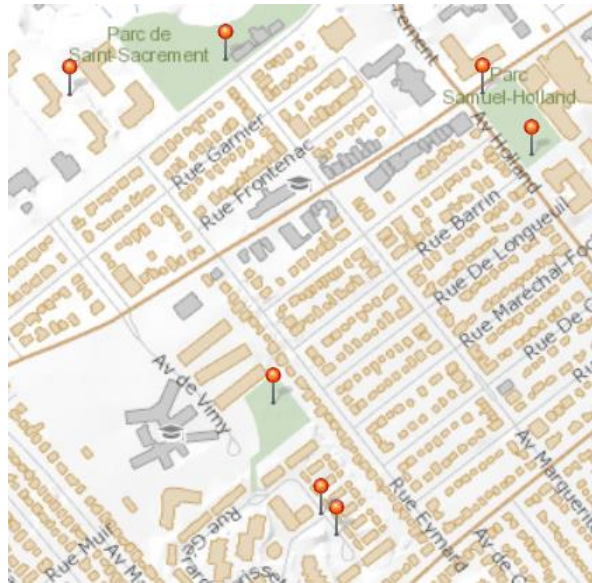
Concernant une demande d'installation de supports à vélo sur certaines rues du quartier Saint-Sacrement

CONSIDÉRANT que les citoyens du quartier identifient le manque de support à vélo comme un besoin important en lien avec leur déplacement actif, tant pour le loisir, le travail que pour faire leurs courses dans les commerces ou fréquenter les nombreux services situés dans le quartier (dentistes, soins médicaux, radiographie, ...) et près des arrêts d'autobus, entre la rue Belvédère et la rue Painchaud. (réf : Plan local de mobilité durable- 31% des répondants);

CONSIDÉRANT que des citoyens qui résident sur de grands ensembles d'habitation, tel; la Cité Bellevue sur la rue Gérard Morisset et dans des unités d'habitation sur le boulevard de l'Entente, ainsi que les citoyens qui fréquentent les parcs et lieux de loisirs souhaitent que des supports à vélos soient installés sur des emprises de la ville, Cité Bellevue, Samuel Holland, ou à proximité quand il n'y en a pas, pour répondre à des besoins d'utilisation quotidiens

SUR PROPOSITION DE M. Bonaventure Mukinzi, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Étienne Hivert IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement dépose une demande, à la Ville, pour évaluation de cette demande et installation de supports à vélo dans les endroits appropriés tant sur le Chemin Sainte-Foy (entre Painchaud et Belvédère) que près de grands ensembles d'habitation.

La carte ci-dessous présente, à titre d'exemple seulement, des emplacements identifiés selon des besoins de résidents et citoyens qui fréquentent ces lieux.



18-06-06 Période du conseiller municipal

La période pour répondre au sondage sur la nouvelle politique de participation publique a été prolongée jusqu'au 7 juin. M. Bussièrès rappelle que cette nouvelle politique veut répondre aux meilleures pratiques en cette matière et rencontrer les critères d'exigences du nouveau règlement du gouvernement. La consultation en amont demeure un objectif essentiel de la nouvelle politique.

Au conseil d'arrondissement du 28 mai et au conseil municipal du 4 juin, il y a eu autorisation de conclure des ententes avec le Centre communautaire Saint-Sacrement pour l'entretien et la surveillance des équipements récréatifs du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2021 (264 594 \$) ainsi que pour la surveillance des bains libres et l'animation d'activités dans les piscines du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2020 (225 263 \$). À la séance du conseil d'arrondissement du 14 mai, il y a eu modification du stationnement sur la rue Père Marquette : le stationnement est maintenant permis en tout temps, entre les rues Joffre et Calixa-Lavallée, pour les détenteurs de vignette Zone 5.

Une fête des voisins aura lieu samedi, le 9 juin, sur les rues suivantes, aux heures indiquées :
 Sur la rue Barrin, entre l'avenue Holland et la rue Marguerite-Bourgeois, entre 9 et 22 heures;
 Sur la rue Louis-Jetté, entre les rues Baillargé et Émile-Côté, entre 8 et 23 heures;
 Sur la rue Madeleine de Verchères, entre la rue Muir et le boulevard René-Lévesque, entre 11 et 23 heures;
 Sur la rue De Repentigny, entre les rues Holland, Marguerite-Bourgeois et Ernest-Gagnon, entre 10 et 17 heures.

Les rues concernées seront fermées à la circulation aux heures indiquées. L'horaire est remis au lendemain en cas de pluie.

Il y aura portes ouvertes, le 16 juin, de toutes les casernes de pompiers de la Ville de Québec. Les plus proches pour le quartier Saint-Sacrement se trouvent sur les rues Maguire et Saint-Jean.

Le sondage concernant le patrimoine religieux de l'Église Saint-Sacrement se termine le 9 juin. Il y a eu plus de 300 répondants jusqu'à maintenant.

Il y a actuellement un moratoire dans toute la Ville de Québec concernant la mise en œuvre des jardins communautaires. Cela pourrait retarder l'ouverture du jardin communautaire de la Cité-Verte qui a été prévue en 2018. Actuellement, la Ville consolide la maison Ross dont le sous-sol servira pour les fins du jardin. La terre arable est sur le site, prête à être répartie. Le Conseil de

quartier souhaiterait que l'ouverture du jardin de la Cité-Verte ait lieu tel que prévu dans le plan particulier d'urbanisme Pôle Belvédère.

RÉSOLUTION 18-CA-22

Concernant une demande de poursuivre les travaux en vue de l'ouverture du jardin communautaire dans le secteur de la Cité Verte.

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement et plusieurs résidents étaient heureux de l'annonce il y a près d'un an, le 29 juin 2017, de la venue d'un jardin communautaire dans le secteur de la cité verte;

CONSIDÉRANT QUE nous avons appris que ce projet est en suspens, bien que la liste d'attente pour avoir accès à ce type d'installation soit très longue. Même si 50% des espaces sont prévues pour les résidents de la Cité verte, cela permettrait quand même de réduire le temps d'attente;

CONSIDÉRANT QUE la maison Ross a été déménagée et que les travaux pour aménager la remise au sous-sol sont déjà prévus, que la terre de très grande qualité pour faire le jardin est déjà sur place et prête à utiliser;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture urbaine est déjà une valeur importante pour les citoyens et que plusieurs résidents de Saint-Sacrement attendent avec impatience l'ouverture de ce premier jardin situé dans le quartier;

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Kpeto Koumedzina, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la ville d'aller de l'avant dès maintenant avec ce projet attendu par les citoyens du quartier et dont l'acceptabilité sociale est extrêmement élevée. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

M. Yvon Bussièrès mentionne finalement que la Ville de Québec réalise actuellement un calendrier d'exécution des activités pour tous les plans particuliers d'urbanisme de la Ville.

18-06-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

18-06-08 Trésorerie

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 18-CA-23

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 5 juin 2018

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 5 juin 2018 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

RÉSOLUTION 18-CA-24

Concernant le paiement de 34 \$ pour les droits d'immatriculation au registraire des entreprises

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 34 \$ à M^{me} Anne Pelletier pour les droits d'immatriculation au registraire des entreprises. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 18-CA-25

Concernant le paiement de 250 \$ plus taxes pour le renouvellement de l'adhésion au site MonMontcalm.com

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Sylvie Fournier, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 250 \$ pour le renouvellement de l'adhésion au site MonMontcalm.com. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 18-CA-26

Concernant le paiement de 144,88 \$ pour la reproduction de documents pour le comité de la bibliothèque de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 144,88 \$ à M. Roger Boileau pour la reproduction de documents concernant le plan de mobilité durable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Compte courant : 1 135 \$; Projet initiative 68 \$; Mobilité durable : 423 \$;
Pour un total de 1626 \$.

18-06-09 Information et correspondance

M^{me} Boulanger a contacté l'Institut du Nouveau-Monde (INM) pour avoir des informations sur l'école d'hiver. Elle a également contacté l'Institut Saint-Joseph et le Collège Saint-Charles-Garnier pour savoir s'ils seraient intéressés à ce que plusieurs institutions et organismes du quartier organise en concertation une journée sur la citoyenneté qui pourrait se tenir en même temps que l'école d'hiver de l'INM. Il y a un intérêt certain tant au niveau du primaire que secondaire. L'activité pourrait être organisée en collaboration avec le Réseau d'entraide Saint-Sacrement. Une ébauche est en cours. M^{me} Boulanger va recontacter l'INM pour savoir quel soutien l'institut pourrait accorder. L'activité pourrait avoir lieu un vendredi, en février prochain. L'activité sera ajoutée au plan d'action du conseil de quartier.

M^{me} Boulanger a contacté l'agent de liaison de l'association des gens d'affaires pour connaître leur intérêt à participer à un comité exploratoire pour étudier l'opportunité de présenter une demande commune pour la création d'une place éphémère sur le terrain de la compagnie Imperial ESSO au coin du Chemin Ste-Foy et de la rue Marguerite-Bourgeois à l'été 2019. M. Bussièrès suggère de parler avec M. Jean-Pierre Bédard, de la SDC Montcalm concernant un projet similaire qui s'est tenu dans son quartier. L'expérience s'est avérée lourde en raison de frais d'entreposage récurrents. M. DeChamplain fait remarquer que M^{me} Boulanger a engagé le Conseil de quartier sans avoir obtenu l'aval des membres. M^{me} Boulanger reconnaît qu'elle a agi rapidement compte tenu de la relâche en été afin de pouvoir aller de l'avant dès l'automne et s'en excuse. Les membres présents entérinent la démarche entreprise sur l'opportunité de créer une place éphémère.

M^{me} Boulanger mentionne qu'elle a été contactée par la résidence des Jardins Saint-Sacrement pour obtenir une lettre d'appui pour une demande de subvention concernant l'aménagement du terrain vague sis à proximité de la résidence. M^{me} Boulanger fait lecture de la lettre qu'elle leur a transmise. Les membres présents entérinent la lettre d'appui.

M. Étienne Hivert et Mme Fournier souhaiteraient que les courriels soient mieux contrôlés parce qu'il y a beaucoup de duplicatas. Cette situation résulte du fait que les membres du conseil sont abonnés à plusieurs publications d'organisations qui leur transmettent les mêmes informations.

18-06-10 Divers

Concernant la passerelle cyclable sur les terrains du Port de Québec, M. Hivert s'interroge sur les coûts astronomiques du projet et la participation de la Ville de Québec. M. Bussièrès rappelle que les coûts ont été prévus sur le Plan triennal d'immobilisations de la Ville de Québec.

18-06-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Christine Boulanger, D'UMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 30. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

Mme Marie-Christine Boulanger
Présidente

Signé

M. Bonaventure Mukinzi
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Septième assemblée régulière, de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 4 septembre à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Laurent Aubin	Trésorier
M. Bonaventure Mukinzi	Secrétaire
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur
M. Étienne Hivert	Administrateur
M. Kpeto Koumedzina	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Catherine Gagné	Administratrice
M. Kevin Bouchard	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 8 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-07-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-07-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
18-07-03	Première période de questions et commentaires du public	19 h 05
18-07-04	Période du conseiller municipal	19 h 15
18-07-05	Adoption et suivi du procès-verbal du 5 juin 2018	19 h 20
18-07-06	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Travaux sur la rue Belvédère	
	➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal	
	➤ Retour sur révision du plan d'action du conseil de quartier	
	➤ Suivi compte à payer concernant les documents pour la bibliothèque du CQSS	
	➤ Retour sur Saint-Sacrement en fête	
	➤ Suivi rencontre avec l'Institut du Nouveau Monde	
	➤ Place éphémère	
18-07-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 30
18-07-08	Trésorerie	20 h 50
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	

	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
18-07-09	Information et correspondance	21 h 00
18-07-10	Divers	21 h 15
18-07-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

18-07-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.

18-07-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Bussières et M^{me} Grondines devant s'absenter avant la fin de la réunion, l'ordre des sujets est modifié.

SUR PROPOSITION DE M. Frédéric Dechamplain, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Sylvie Fournier, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-07-03 Première période de questions et commentaires du public

MM. Richard Deschenes, Guy Roussel et Martin Pelletier, résidents de la rue Frontenac, informent le conseil des problématiques qu'ils vivent en tant que riverains de la ruelle située entre la rue Frontenac et le Chemin Sainte-Foy : circulation lourde, livraison à toute heure du jour et de la nuit, bruits de moteur. Ils souhaiteraient une intervention de la ville pour assurer la quiétude de la ruelle.

M^{me} Boulanger leur propose de tenir une rencontre, d'ici trois semaines, pour discuter des problématiques et éventuellement, du programme *Ruelles vertes* offert par la Ville de Québec. Connaissant son intérêt pour le sujet, M^{me} Boulanger va également inviter M. Kevin Bouchard à assister à la rencontre. Elle demande également à M. Bussières, s'il est possible que Maxime Renaud-Gravel, son adjoint, puisse assister à cette rencontre, compte tenu de son expertise concernant les règlements et programmes municipaux. M. Bussières est d'accord avec cette demande.

18-07-04 Période du conseiller municipal

Au Conseil municipal du 27 août dernier, M. Bussières a proposé un projet pilote pour déneiger la piste cyclable Père Marquette/De Callières entre la colline parlementaire et la Cité universitaire. Cinq intersections et le passage Bellevue seraient à déneiger. La réponse est à l'effet que le comité *Vélo Québec* étudiant actuellement le sujet dans son ensemble, le projet d'expérimenter le corridor quatre saisons tel que proposé est refusé.

M. Bussières a également proposé au Conseil de ville de citer l'église Saint-Sacrement comme bâtiment historique et patrimonial en vertu de la loi sur le patrimoine considérant à cet effet les rapports favorables des architectes et du groupe Patriarches, ainsi que la réponse positive (82%) obtenue lors de la consultation publique relative à l'église Saint-Sacrement. Bien que quatre autres bâtiments aient obtenu leur citation le même soir, la citation de l'église Saint-Sacrement a été refusée.

Deux comités ont été formés par le Conseil de fabrique pour examiner l'avenir de l'église. Un premier comité se penche sur la vente de l'église à un promoteur à des fins de démolition et de construction d'un immeuble à revenu incluant un lieu de culte et une fonction communautaire. L'autorisation de l'archevêché est requise pour procéder dans ce sens. Le second comité se penche sur une levée de fonds pour la conservation et la mise en valeur de l'église. Trois millions de dollars seraient requis sur dix ans, dont un million pour le parement de l'église.

Le futur conseil de la nouvelle paroisse Sillery/Saint-Sacrement aura à reprendre le dossier.

Au Conseil d'arrondissement du 20 août dernier, il n'y avait rien de particulier pour le quartier Saint-Sacrement.

M. Bussières mentionne différents sujets ou interventions dans le quartier. Un support à vélo et une poubelle ont été installés au bout de la rue Joffre, près de l'escalier qui descend dans la basse-ville. Des panneaux pour la piste cyclable ont été ajoutés dans le secteur de la rue Vimy et du Chemin Sainte-Foy. Un rapport est attendu prochainement sur la question des vignettes sur la rue Gérard-Morisset. Le terrain qui avait été laissé en friche après le déménagement du Cottage Ross sera remis en état par la Ville prochainement.

M. Bussières voudrait remercier les gens d'affaires et les gens des Loisirs du quartier Saint-Sacrement pour l'organisation de l'événement *Saint-Sacrement en fête* qui a connu, encore cette année, un franc succès.

La coupure dans les budgets d'asphaltage touche deux rues à proximité du quartier, soit la rue Belvédère et la rue Cardinal-Bégin, entre le Chemin Sainte-Foy et la rue Père-Marquette. Les travaux sont remis à l'an prochain.

M^{me} Fournier voudrait savoir ce qu'il en est du projet de réfection du trottoir devant la pharmacie Jean-Coutu. M. Bussières n'est pas en mesure de répondre spécifiquement à la question sans consulter les documents. Il mentionne toutefois que les trottoirs ont été refaits autour de l'école Saint-Sacrement.

M. Boileau s'interroge sur le moratoire sur les jardins communautaires. M. Bussières rappelle les objectifs poursuivis par la ville qui sont de standardiser les pratiques dans la mesure du possible.

M. Bussières se réjouit que des citoyens regardent la possibilité d'une ruelle verte dans le quartier Saint-Sacrement.

M. Roussel s'interroge sur le passage piétonnier du Chemin Sainte-Foy au coin de Holland/Saint-Sacrement. Le coin est très fréquenté par des personnes âgées ou à mobilité réduite. Le temps alloué est à peine suffisant pour effectuer la traversée et les automobilistes comme les cyclistes ne respectent pas les piétons. M. Bussières mentionne qu'une demande de prolongation du temps de passage a été faite, mais il faut comprendre que cela ne permettra pas de traverser les deux rues lors d'un même passage. M. Bussières a suggéré également que les feux soient clignotants lors du passage piétonnier, mais sa suggestion a été refusée. L'idée a toutefois été reprise dans un autre secteur et pourrait donc refaire surface.

18-07-05 Adoption et suivis du procès-verbal du 5 juin 2018

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M^{me} Sylvie Fournier, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 5 juin 2018 tel que déposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-07-06 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ Travaux sur la rue Belvédère

M^{me} Grondines mentionne que les travaux de réparation au coin de la rue Belvédère et du boulevard René-Lévesque perturbent la circulation de sorte que les autobus doivent emprunter la rue Cardinal-Bégin, laquelle ne se prête pas à ce genre de trafic en raison de son étroitesse, de la présence de nombreux piétons et enfants et de la piste cyclable sur la rue Père-Marquette. Les autobus sont nombreux sur ce parcours et même les autobus en transit empruntent ce trajet. M. Grondines a porté plainte au Réseau de transport de la Capitale (RTC) en faisant valoir que dans le plan de mobilité durable de la Ville de Québec, il est mentionné que les autobus articulés doivent circuler sur de grandes artères. Mais cette règle semble évitée lorsqu'il y a des travaux. Le fait est que cette situation se répète d'année en année. Le RTC n'a pas semblé prendre la plainte en considération. Actuellement, la circulation a repris sur la rue Belvédère, mais les autobus continuent d'emprunter la rue Cardinal-Bégin.

M^{me} Pelletier suggère de contacter également la Ville de Québec, d'autant plus que d'autres travaux auront lieu dans le cadre du plan particulier d'urbanisme - pôle Belvédère. M^{me} Grondines va préparer un projet de lettre qu'elle soumettra à la prochaine assemblée.

➤ **Suivi des actions indiquées au procès-verbal**

- Demande de subvention « projet d'initiative » (résolution)

Aucune demande de subvention ne sera déposée cette année. Il y a donc lieu d'annuler la résolution qui avait été prise en ce sens le 5 juin dernier.

RÉSOLUTION 18-CA-27

Concernant l'annulation de la résolution 18-CA-20 relative à une demande de budget d'initiative de 1 500 \$

SUR PROPOSITION DE Mme Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU d'annuler la résolution 18-CA-20 adoptée lors de l'assemblée du 5 juin 2018 concernant une demande de budget d'initiative de 1 500 \$. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- Demande de subvention « Fonds d'aide au dév. du milieu » (Formulaire de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm)
M^{me} Boulanger rappelle que la demande concernant la tenue de conférences doit être déposée d'ici le 31 octobre 2018.
- Installation de supports à vélo.
M^{me} Boulanger mentionne que la résolution 18-CA-21 concernant une demande d'installation de supports à vélo a été déposée auprès de la Ville de Québec. Entretemps, des supports à vélo ont été installés en différents endroits, notamment sur la rue Marguerite-Bourgeois et le Chemin Sainte-Foy. M. Aubin mentionne également que le nombre de supports disponibles à l'école Saint-Sacrement a doublé.
- Page Facebook et blogue *Saint-Sacrement illustré*.
M. Aubin mentionne que, en raison de l'augmentation du nombre de publications et de la distribution d'un signet lors de la *Fête des voisins* et de *Saint-Sacrement en fête*, le nombre d'abonnés a augmenté de 38 et le nombre de *J'aime* est passé de 162 à 218.

M^{me} Boulanger nous informe que M. Jutras qui s'occupait du blogue Saint-Sacrement Illustré ne sera plus disponible pour ce faire à compter de maintenant. M. Aubin accepte de prendre la relève et de contacter M. Jutras à cet effet.

➤ **Retour sur révision du plan d'action du conseil de quartier**

M^{me} Boulanger souhaite apporter des modifications au format du document et le mettre à jour avant de le faire parvenir aux membres du conseil. Elle souhaite également que des projets concrets soient mentionnés de sorte qu'il soit plus facile d'évaluer les résultats. Le document sera transmis aux membres et examiné à la prochaine assemblée.

➤ **Suivi compte à payer concernant les documents pour la bibliothèque du CQSS**

La facture pour photocopie est légèrement plus élevée que le montant initialement accordé. Il y a lieu d'annuler la résolution précédente et d'adopter une nouvelle résolution. M. Boileau va déposer les documents dans la bibliothèque et mettre à jour la [page Web de la bibliothèque](#).

RÉSOLUTION 18-CA-28

Concernant l'annulation de la résolution 18-CA-26 relative à un paiement de 144,88 \$ pour la reproduction de documents pour le comité de la bibliothèque de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. Bonaventure Mukinzi, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU d'annuler la résolution 18-CA-26 relative au paiement d'une facture de 144,88 \$ adoptée lors de l'assemblée du 5 juin 2018. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

RÉSOLUTION 18-CA-29

Concernant le paiement de 162,96 \$ pour la reproduction de documents pour le comité de la bibliothèque de quartier.

SUR PROPOSITION DE M. Bonaventure Mukinzi, DUMENT APPUYÉE PAR Mme Marie-Christine Boulanger, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 162,96 \$ à M. Roger Boileau pour la reproduction de documents concernant le plan de mobilité durable. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Retour sur Saint-Sacrement en fête**

Mme Boulanger mentionne qu'elle ne pourra pas faire de compilation des réponses au sondage effectué lors de l'événement *Saint-Sacrement en fête* et lors de la *Fête des voisins* parce que plusieurs n'ont pas répondu à l'ensemble des questions. La formule devrait être repensée. En revanche, les suggestions restent intéressantes, notamment concernant les conférences.

Il demeure que le Conseil de quartier est peu connu des citoyens. M. Boileau mentionne que le comité *Réseau des bénévoles* est toujours actif dans le quartier, sous la responsabilité de M^{me} Geneviève Boivin (17-CA-22, 5 septembre 2017) et qu'il informe les nouveaux résidents sur le rôle du conseil de quartier ainsi que sur les organismes bénévoles. M^{me} Pelletier mentionne que la Ville envoie également, quatre fois par année, un cahier, *Ma Ville*, dans lequel le Conseil de quartier peut publier des informations. S'il y a d'autres besoins, il y aurait lieu de le signaler.

➤ **Suivi rencontre avec l'Institut du Nouveau Monde (INM)**

M^{me} Boulanger dépose un projet de lettre d'appui à l'INM à signer conjointement par le Conseil de quartier, le Centre des Loisirs Saint-Sacrement, l'Institut Saint-Joseph et le Collège Saint-Charles-Garnier afin que l'école d'hiver puisse se tenir au Cegep Garneau en 2019. M^{me} Boulanger invite les membres du conseil à lui faire part de leurs commentaires éventuels sur le projet de lettre le plus tôt possible.

➤ **Place éphémère**

Tel que discuter et accepter par le conseil auparavant, M^{me} Boulanger se propose d'organiser une rencontre avec M^{me} Marie-Sophie Berruex, présidente de l'Association des gens d'affaires, et M. Denis Jean, coordonnateur du secteur communautaire du Centre des Loisirs Saint-Sacrement et agent de liaison de l'Association, afin d'évaluer ce qu'il faut faire pour tenir une place éphémère, l'été prochain, sur le terrain vacant au coin du Chemin Ste-Foy et de la rue Marguerite-Bourgeois. MM. Aubin et Mukinzi se montrent également intéressés à participer à la rencontre qui devrait avoir lieu en septembre.

18-07-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

M^{me} Svetlana Solomykina, candidate de la Coalition Avenir Québec (CAQ) dans le comté de Taschereau, vient de se joindre à l'assemblée. Elle souhaiterait avoir des informations concernant l'église Saint-Sacrement. En l'absence de M. Bussièrès qui a dû quitter plus tôt pour des raisons familiales, M^{me} Boulanger fait un bref rappel de la situation.

18-07-08 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 18-CA-30

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 4 septembre 2018

SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 4 septembre 2018 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune autre dépense ou paiement à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Aucun changement depuis la dernière assemblée outre les dépenses autorisées.

18-07-09 Information et correspondance

La revue *Urbanité* est disponible en format papier pour consultation.

18-07-10 Divers

Les 10 et 13 septembre prochain, il y aura rencontre sur le plan de mise en œuvre du plan de gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec. M^{me} Boulanger invite les membres du conseil à assister à cette rencontre.

18-07-11 Levée de l'assemblée

*SUR PROPOSITION DE M^{me} Danièle Grondines, DUMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 30.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Signé

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Présidente

Signé

M. Bonaventure Mukinzi
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Huitième assemblée régulière, de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 16 octobre à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Laurent Aubin	Trésorier
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur
M. Étienne Hivert	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussièrès	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Bonaventure Mukinzi	Secrétaire
M. Kpeto Koumedzina	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction
M ^{me} Catherine Gagné	Administratrice sortante

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, une personne assiste à l'assemblée.

Ordre du jour

18-08-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-08-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
18-08-03	Adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 septembre 2018	19 h 05
18-08-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
18-08-05	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Suivi des actions indiquées au procès-verbal	
	○ Lettre sur la circulation dans les rues résidentielles	
	○ Réunion avec les citoyens concernant la ruelle	
	○ Projet citoyenneté (Rencontre avec l'INM)	
	○ Voisins solidaires (RQVVS)	
	○ Blogue Saint-Sacrement	
	➤ Suivi Bibliothèque du CQSS	
	➤ Retour sur la révision du plan d'action du conseil de quartier	
	➤ Projet des Amis de la Terre « Les manges gardiens » (information et discussion)	

	➤ Synthèse d'une rencontre avec le nouveau directeur général du CLSS	
	➤ Plan de mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PMO-PGMR)	
18-08-06	Période du conseiller municipal	20 h 15
18-08-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 30
18-08-08	Trésorerie	20 h 50
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
18-08-09	Information et correspondance	21 h 00
18-08-10	Divers	21 h 15
18-08-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

18-08-01 Ouverture de l'assemblée

M^{me} Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19h07. M^{me} Boulanger nous informe que M^{me} Catherine Gagné ne réside plus dans le quartier Saint-Sacrement et, en conséquence, elle ne peut plus siéger sur le conseil d'administration du quartier. Cependant, M^{me} Gagné a manifesté son intérêt à continuer de participer à certaines activités. Le conseil remercie M^{me} Gagné pour son implication et sa générosité.

18-08-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR PROPOSITION DE M. Étienne Hivert, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-08-03 Adoption du procès-verbal de la rencontre du 4 septembre 2018

En page 6, sous *Page Facebook et blogue Saint-Sacrement illustré*, ajouter Saint-Sacrement en fête, pour la distribution des signets.

SUR PROPOSITION DE M^{me} Sylvie Fournier, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 4 septembre 2018 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-08-04 Première période de questions et commentaires du public

M. Thomas Roussel se présente. Il lancera prochainement un nouveau commerce au 1535, Chemin Sainte-Foy, le Cabinet Mysteriis, un jeu d'évasion et de curiosités. Le conseil lui souhaite la bienvenue dans le quartier Saint-Sacrement.

18-08-05 Suivi des dossiers et projets en cours

➤ **Suivi des actions indiquées au procès-verbal**

○ **Lettre sur la circulation dans les rues résidentielles**

En l'absence de M^{me} Grondines, M^{me} Boulanger fait le suivi sur le sujet. M. Bussières mentionne que le problème de circulation sur la rue Cardinal-Bégin persiste en raison cette fois de travaux majeurs sur la rue Belvédère elle-même. À suivre.

○ **Réunion avec les citoyens concernant la ruelle**

Une rencontre a eu lieu le 15 octobre avec cinq citoyens du quartier ainsi que MM. Kevin Bouchard et Laurent Aubin, M^{me} Boulanger et Maxime Renaud-Gravel, l'adjoint de M. Bussières. M. Aubin fait un bref compte-rendu de la rencontre qui a été très positive. Une liste des désagréments a été faite. Les citoyens souhaitent rencontrer les gens d'affaires et présenter un dossier plus factuel sur les inconvénients qu'ils vivent depuis plusieurs années. Une autre rencontre est à prévoir d'ici la fin de l'année. Davantage de citoyens seront invités. Le conseil est en appui : M. Bouchard va se pencher sur les aspects juridiques tandis que M. Aubin va documenter l'historique de la ruelle. M^{me} Boulanger va rencontrer la présidente de l'Association des gens d'Affaires pour œuvrer en partenariat dans ce dossier.

○ **Projet citoyeneté**

M^{me} Boulanger mentionne que le projet ne pourra probablement pas se tenir dans le quartier en 2019 parce que le partenaire principal avait déjà des activités prévues à ce moment. Il y a toutefois de l'ouverture pour l'année prochaine. Une mini-journée citoyenneté se tiendra quand même en février ou mars, en même temps que l'école d'hiver. L'Institut Saint-Joseph va finaliser le contenu de cours pour les élèves de 5^e primaire. Pour sa part, l'INM n'a pas encore transmis la date ni le contenu de l'école d'hiver 2019. Elle transmettra l'information dès que disponible quand l'INM la contactera. Le Collège Garnier tiendra aussi un événement spécial dans la journée. M^{me} Chantal Savoie, du *Mot de tasse*, est intéressée à faire une activité, en soirée, en partenariat avec le Conseil, pour les gens du quartier, thème à déterminer. Une rencontre est prévue jeudi prochain avec les trois partenaires, les membres du conseil intéressés sont invités. M^{me} Boulanger rappelle qu'il reste deux semaines pour demander une subvention à la Caisse populaire. M. Roussel mentionne qu'il a des contacts pour ce qui est des slameurs.

○ **Voisins solidaires (RQVVS)**

M^{me} Jessica Veillet qui était notre contact à Voisins solidaires a quitté l'organisme. M^{me} Catherine Bourgeault la remplace comme chargée de projet. Le projet d'accompagnement se terminera à la fin de mars 2019. Il faudrait donc faire vite pour en profiter. Les volets qu'on privilégie sont l'augmentation du nombre de Fêtes des voisins dans le quartier ainsi que l'accroissement des échanges entre les résidents. A cet égard, on pourrait redynamiser le réseau des bénévoles qui font l'accueil des nouveaux résidents. M^{me} Boulanger va contacter M^{me} Geneviève Boivin qui s'en occupe et planifier une rencontre pour évaluer avec elles les possibilités et les besoins pour faire vivre ce projet et le lier avec les projets du conseil de quartier.

○ **Blogue Saint-Sacrement**

M. Aubin a pris contact avec M. Michel Jutras qui s'occupait du blogue et a récupéré tous les accès. Une reprise des activités est à faire notamment sous forme d'entrevues avec les commerçants, les personnalités et les jeunes qui s'impliquent dans le quartier. M. Roussel mentionne que la meilleure façon de rejoindre les jeunes est par Instagram. M. Aubin reconnaît qu'il serait facile de faire des liens entre les différentes applications comme la page Facebook, le blogue et Instagram. M^{me} Boulanger et M. Dechamplain sont intéressés à faire des entrevues et les articles pour le blogue.

Une nouvelle demande de subvention de projet d'initiative sera faite auprès de la Ville de Québec sur le même principe que la demande précédente pour des publications sur le patrimoine.

Coût du projet : 2 200 \$

- Mandats de recherches thématiques incluant les recherches iconographiques pour la production de contenu sur l'architecture, le développement urbain, les personnages historiques, les événements majeurs, les commerces, l'histoire ancienne. Mandats en sous-traitance. 2 000 \$
- Frais de reproduction : 150 \$
- Frais de déplacements : 50 \$

Montant assumé par le Conseil de quartier : 200 \$

Montant de la subvention demandée : 2 000 \$

RÉSOLUTION 18-CA-31

Concernant le dépôt d'une demande de projet d'initiatives, pour 2018

Attendu que le Conseil de quartier Saint-Sacrement entend poursuivre le projet « Saint-Sacrement illustré »,

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de présenter un projet d'initiatives pour l'année 2018 concernant le projet « Saint-Sacrement illustré ».

Montant demandé : 2 000 \$. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Suivi Bibliothèque du CQSS**

M. Mukinzi a mis à jour la liste des documents de la bibliothèque. Une copie papier est disponible auprès de M^{me} Pelletier. La version électronique est également disponible sur la page du conseil de quartier sur le site Web de la Ville de Québec.

➤ **Retour sur la révision du plan d'action du conseil de quartier**

M^{me} Boulanger révise avec les membres le plan d'action point par point. Certains points sont retirés et d'autres sont repositionnés. M^{me} Boulanger va procéder aux modifications suggérées et faire parvenir la nouvelle version aux membres du conseil. Les membres sont invités à signaler les sujets sur lesquels ils souhaitent s'impliquer.

Compte tenu qu'il n'y aura plus de plan directeur de quartier par la Ville de Québec, une vision du quartier Saint-Sacrement pourrait être intéressante mais plutôt en 2019, après l'adoption de la politique de la Ville de Québec sur l'implication citoyenne. L'expérience des conseils de quartier avoisinants sera prise en considération. À suivre au printemps.

➤ **Projet des Amis de la Terre « Les manges gardiens » (information et discussion)**

Les Amis de la Terre rédigent actuellement une demande de subvention auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec pour explorer pendant trois ans la réduction du gaspillage alimentaire auprès de dix ménages et de quelques commerces, institutions d'enseignement et de santé, d'un quartier. Les AmiEs de la Terre et les chercheurs de l'université Laval ont demandé au conseil de quartier Saint-Sacrement d'accueillir ce projet sur une période de trois ans. La demande doit être déposée d'ici le 2 novembre. Les Amis de la Terre souhaiteraient avoir une lettre d'appui du conseil à cet effet. Le conseil fera de la sensibilisation et un suivi, et ceux qui souhaitent s'impliquer davantage pourront aussi le faire, si la subvention est accordée. L'appui est accordé à l'unanimité des membres présents. M^{me} Boulanger fera suivre aux membres la dernière version du projet ainsi que la lettre d'appui qu'elle rédigera.

➤ **Synthèse d'une rencontre avec le nouveau directeur général du CLSS**

M. Samuel Matte-Thibault se présente. Il est le nouveau directeur général de la corporation des Loisirs Saint-Sacrement en remplacement de M. Martin Dumas. M. Matte-Thibault est très intéressé à connaître les activités du conseil et à poursuivre l'étroite collaboration qui s'est tissée jusqu'à maintenant entre les deux organismes. Le conseil félicite M. Matte-Thibault pour sa nomination et le remercie pour son intérêt. M. Bussièrès mentionne qu'à sa séance du 2 octobre dernier, le conseil de ville a remercié le directeur sortant, M. Dumas, pour son implication au sein de la corporation au cours des 17 dernières années ([CV-2018-0897](#)).

➤ **Plan de mise en œuvre du Plan de gestion des matières résiduelles (PMO-PGMR)**

Trois membres du conseil ont assisté à l'une des rencontres d'information sur le plan de mise en œuvre qui se tenaient les 10 et 13 septembre dernier. Le document [Présentation Vision 2018-2028 pour une saine gestion des matières résiduelles](#) a été transmis aux membres et est disponible sur le site web de la Ville de Québec.

18-08-06 Période du conseiller municipal

Au conseil municipal du 2 octobre dernier, la Ville a tenu à souligner la retraite de M. Gilles Gagnon, joaillier, et de son épouse, M^{me} Line Lambert, après 25 ans de service dans le quartier.

A cette même séance du conseil, l'avis de proposition déposé par M. Bussièrès concernant la citation de neuf églises de valeur patrimoniale exceptionnelle en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel a été déboutée à 17 contre 2. M. Bussièrès en conclut que la Ville manque de vision en regard du patrimoine religieux.

Au conseil d'arrondissement du 9 octobre, une modification a été adoptée concernant le retrait de deux cases de stationnement sur la rue Joffre pour faciliter la circulation près de la rue Père-

Marquette. Par ailleurs, au coin des rues Marie-Rollet et Marguerite-Bourgeois, le stationnement est prolongé à 90 minutes, à la demande des commerçants.

M. Bussières a rencontré M. Dominique Lord, l'adjoint de M. Des Rivières, directeur de la division de la planification du transport et de la conception routière à la Ville de Québec au sujet des problématiques de stationnement sur la rue Gérard-Morisset et sur le boulevard de l'Entente. Des études ont été réalisées et les conclusions seront connues bientôt.

18-08-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

M^{me} Gagné se demande si le conseil est intéressé à prendre position et à s'impliquer sur le projet de troisième lien. M. Bussières mentionne que le sujet a été traité au conseil municipal du 15 octobre. Le dossier est davantage d'ordre provincial que municipal. Le troisième lien favorise l'étalement urbain mais ne règle pas le problème de congestion routière. Il faut également réfléchir sur les impacts environnementaux. Le conseil de quartier est mal placé pour s'impliquer parce que le point de vue de la population du quartier n'est pas connu.

M. Bouchard mentionne que des citoyens de la rue Barrin s'inquiètent à propos de la qualité de l'air et des fumées qui sont dégagées par le chauffage au bois. Ce type de chauffage est interdit à Montréal mais rien n'a encore été fait à Québec. M^{me} Pelletier mentionne que des études sur la qualité de l'air et les particules en suspension sont attendues prochainement à Limoilou.

18-08-08 Trésorerie

➤ Paiement de la secrétaire de rédaction

RÉSOLUTION 18-CA-32

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 16 octobre 2018

SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, DUMENT APPUYÉE PAR M. Laurent Aubin, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 16 octobre 2018 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ Autres dépenses et paiements à autoriser

Aucune autre dépense à autoriser.

➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire

Le solde du compte en date du 16 octobre est de 945,29\$.

18-08-09 Information et correspondance

Le 26 septembre, M. Jason Morin, directeur par intérim des travaux publics à la Ville de Québec, a informé le conseil que 3 des 7 supports à vélo demandés ont été installés. Mme Boulanger fera suivre une lettre de remerciement au nom du Conseil.

18-08-10 Divers

➤ Hébergement touristique

M^{me} Fournier demande si la Ville est favorable à l'hébergement touristique. M. Bussières mentionne qu'un règlement est attendu prochainement. Il y a eu un moratoire pour arrêter certains grands ensembles notamment près de l'Hôtel de ville. Il faut distinguer l'hébergement commercial versus l'hébergement à très court terme par le résidant. Un plan d'action est attendu cet automne.

➤ Québec – Ville de littérature à l'Unesco

M^{me} Fournier rappelle que la Ville de Québec est reconnue par l'Unesco, depuis octobre 2017, comme l'une des 28 villes de littérature au monde. Elle mentionne que cet aspect pourrait être avantageusement intégré dans les plans de développement. M. Roussel fait le lien entre cet aspect et l'éventuel projet de place éphémère.

➤ Ordinateur du conseil de quartier

Le conseil est intéressé à récupérer l'ordinateur qui avait été acheté pour rédiger les procès-verbaux mais qui n'a pas été utilisé à cette fin puisque le mandat a toujours été confié à un/e secrétaire de rédaction. L'appareil sera confié à M. Mukinzi.

18-08-11 Levée de l'assemblée

*SUR PROPOSITION DE Mme Sylvie Fournier, DUMENT APPUYÉE PAR M. Frédéric Dechamplain, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 30 h.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Signé

Mme Marie-Christine Boulanger
Présidente

Signé

M. Bonaventure Mukinzi
Secrétaire



PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée régulière, de l'année 2018, du conseil d'administration du Conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 6 novembre à 19 h, au Centre communautaire Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente.

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M ^{me} Marie-Christine Boulanger	Présidente
M. Kevin Bouchard	Administrateur
M. Laurent Aubin	Trésorier
M. Bonaventure Mukinzi	Secrétaire
M. Étienne Hivert	Administrateur
M. Kpeto Koumedzina	Administrateur

Membre sans droit de vote :

M. Yvon Bussières	Conseiller municipal, district de Montcalm-Saint-Sacrement
-------------------	--

ABSENCE :

M ^{me} Sylvie Fournier	Administratrice
M ^{me} Danièle Grondines	Vice-présidente
M. Frédéric Dechamplain	Administrateur

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Anne Pelletier	Conseillère en consultations publiques, Arrondissement Cité-Limoilou, Ville de Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 11 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

18-09-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 00
18-09-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 01
18-09-03	Adoption et suivi du procès-verbal du 16 octobre 2018	19 h 05
18-09-04	Première période de questions et commentaires du public	19 h 15
18-09-05	Suivi des dossiers et projets en cours	19 h 25
	➤ Suivi des actions indiquées au dernier procès-verbal :	
	○ Rencontre sur « citoyenneté »	
	○ Lettre à M. Morin	
	○ Demande de subvention pour le Blogue	
	○ Rencontre de la présidente de l'Association des gens d'Affaires	
	○ Contact avec la responsable de l'Accueil des résidents	
	➤ Suivi bibliothèque du CQSS	
	➤ Suivi Lettre d'appui aux Amis de la Terre pour le projet Les manges gardiens	
	➤ Adoption du plan d'action du conseil de quartier	
18-09-06	Période du conseiller municipal	20 h 15
18-09-07	Deuxième période de questions et commentaires du public	20 h 30

18-09-08	Trésorerie	20 h 50
	➤ Paiement de la secrétaire de rédaction	
	➤ Autres dépenses et paiements à autoriser	
	➤ État des revenus et des dépenses et solde bancaire	
18-09-09	Information et correspondance	21 h 00
18-09-10	Divers	21 h 15
18-09-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

Procès-verbal

- 18-09-01 Ouverture de l'assemblée**
Mme Marie-Christine Boulanger, présidente, ouvre la réunion qui a quorum à 19 h.
- 18-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**
*SUR PROPOSITION DE M. Kevin Bouchard, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que proposé.
ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*
- 18-09-03 Adoption et suivis du procès-verbal du 16 octobre 2018**
En page 5, modifier les chiffres : Coût du projet 2 200 \$. Frais de reproduction : 150 \$, frais de déplacements : 50 \$. Mandat assumé par le conseil de quartier : 200 \$. Montant de la subvention demandé : 2 000 \$.
SUR PROPOSITION DE M^{me} Marie-Christine Boulanger, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. Bonaventure Mukinzi, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 16 octobre 2018 tel que modifié. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.
- 18-09-04 Première période de questions et commentaires du public**
Marie-Jade Gagnon, intervenante. Le regroupement [Mobilisation Haute-Ville](#) est à la recherche d'une dizaine de parents d'enfants de 0 à 17 ans de la Haute-Ville pour participer à une courte entrevue sur la réalité et les besoins des familles dans leur quartier. Les parents intéressés sont invités à contacter M. Philippe Chouinard, intervenant.pb@gmail.com. M^{me} Boulanger transmettra l'information à des personnes qui pourraient être intéressées. M. Koumedzina affichera l'information dans son édifice d'habitation qui regroupe des familles.
- M. Jacques Tardif, résidant de la rue Eymard, signale que, depuis un an et demi, la rue est devenue une voie de transit. Quatre autobus du RTC, deux autres autobus de la Québécoise ainsi que plusieurs camions empruntent cette rue à différents moments de la journée. Il rappelle que la voie de transit vers le boulevard René-Lévesque est la rue Marguerite-Bourgeois alors que la rue Eymard est une rue cyclable.
- Il soulève également le problème du stationnement à moins de 15 mètres du coin de la rue en plusieurs endroits, notamment sur les rues qui débouchent sur le boulevard René-Lévesque. Il y a une réglementation à cet effet mais elle n'est pas appliquée. Il souhaiterait que l'interdiction de stationner soit nettement mieux indiquée.
- En l'absence de M. Bussièrès qui a été retardé, M^{me} Boulanger suggère à M. Tardif de faire deux plaintes à la Ville de Québec en appelant au 311. M. Kevin Bouchard ajoute qu'il pourrait également contacter M. Bussièrès. M. Tardif est invité à faire un suivi de ces démarches auprès du conseil.
- 18-09-05 Suivi des dossiers et projets en cours**
- **Suivi des actions indiquées au dernier procès-verbal :**
 - **Rencontre sur «citoyenneté»**

M^{me} Boulanger a rencontré M^{me} Chantal Savoye du *Mot de tasse*, M^{me} Marie-Josée Demers de l'Institut Saint-Joseph ainsi que M. François Gabillet, du Collège Saint-Charles-Garnier, qui sont intéressés à tenir une activité sur la citoyenneté au mois de février. Le thème reste à être confirmé par l'Institut du Nouveau-Monde (INM).

○ **Lettre à M. Morin**

M^{me} Boulanger a transmis une lettre de remerciement pour l'installation de supports à vélo à M. Jason Morin de la Ville de Québec.

○ **Demande de subvention pour le Blogue**

M. Aubin mentionne que la demande de projet d'initiatives a été déposée auprès de la Ville de Québec il y a deux semaines. M. Aubin a de nouveau rencontré M. Jutras pour réactiver les accès au blogue.

○ **Rencontre de la présidente de l'Association des gens d'Affaires**

À la suite de la rencontre avec M^{me} Bérubé en octobre dernier, celle-ci a présenté la demande que le Conseil de quartier, organise une rencontre avec les gens d'affaires concernés et les résidents, au sujet de la ruelle au nord du Chemin Sainte-Foy. Le conseil d'administration des gens d'affaires a statué que ce sujet n'était pas de leur ressort. M^{me} Boulanger va contacter l'organisme Équijustice de la Capitale-Nationale qui fait de la médiation citoyenne pour voir si cet organisme peut donner un coup de main dans ce dossier. Le service est gratuit. L'organisme fait également du coaching pour accompagner les personnes concernées en amont de la problématique.

○ **Contact avec la responsable de l'Accueil des résidents**

M^{me} Boulanger a contacté la responsable du comité, M^{me} Geneviève Boivin. M^{me} Boivin a transmis le dossier électroniquement à M^{me} Boulanger. Cette dernière suggère de revoir ce dossier en compagnie de M. Boileau et de M^{me} Boivin, après le 20 novembre.

➤ **Suivi bibliothèque du CQSS**

M. Bonaventure Mukinzi énumère les documents qui ont été déposés récemment dans la bibliothèque.

➤ **Suivi Lettre d'appui aux Amis de la Terre pour le projet « Les Manges gardiens »**

M^{me} Boulanger a transmis la lettre d'appui pour commentaires aux membres du conseil. La lettre a ensuite été transmise à l'organisme.

➤ **Adoption du plan d'action du conseil de quartier**

M^{me} Boulanger fait une révision des corrections qu'elle a apportées au plan d'action à la suite de la dernière assemblée. Elle a ajouté des indicateurs pour faciliter le suivi du plan. Après discussions, quelques autres modifications sont apportées. M^{me} Boulanger fera une version finale du document et la transmettra aux membres.

RÉSOLUTION 18-CA-33

Concernant l'adoption du plan d'action 2018-2019 du conseil de quartier Saint-Sacrement

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Étienne Hivert, IL EST RÉSOLU d'adopter le plan d'action 2018-2019 du conseil de quartier Saint-Sacrement. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

18-09-06 Période du conseiller municipal

M. Yvon Bussièrès s'excuse pour son retard. Au conseil d'arrondissement du 22 octobre, rien ne concernait spécifiquement le quartier Saint-Sacrement. Il a toutefois reçu la mise à jour des limites de l'arrondissement. Une consultation publique se tiendra prochainement sur le sujet.

Au Conseil municipal du 5 novembre dernier, un règlement a été adopté abrogeant certains règlements d'emprunt. Plusieurs de ces règlements d'emprunt concernaient le quartier Saint-

Sacrement dont deux visaient plus spécifiquement l'aménagement du Coteau-Ste-Geneviève, pour un montant totalisant 828 000 \$. M. Bussièrès fait remarquer que la Ville de Québec n'a pas consulté les conseillers avant de procéder. L'opposition et les indépendants ont voté contre mais les règlements sont abrogés. M. Bussièrès déplore le fait que les efforts investis pendant plusieurs années par plusieurs citoyens aient été réduits à néant sans autre considération par la Ville de Québec. Une autre série d'abrogation est encore à venir.

M. Bussièrès mentionne finalement qu'il fêtera demain, le 7 novembre, le vingt-cinquième anniversaire de son élection au conseil municipal. Les membres du conseil de quartier le félicitent.

18-09-07 Deuxième période de questions et commentaires du public

Aucune question ni commentaire.

18-09-08 Trésorerie

➤ **Paiement de la secrétaire de rédaction**

RÉSOLUTION 18-CA-34

Concernant le paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 6 novembre 2018

SUR PROPOSITION DE M. Laurent Aubin, DUMENT APPUYÉE PAR M. Bonaventure Mukinzi, IL EST RÉSOLU de payer la facture de 90 \$ pour la rédaction du compte-rendu du 6 novembre 2018 et d'émettre un virement du même montant à l'ordre de M^{me} Jocelyne Séguin. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

➤ **Autres dépenses et paiements à autoriser**

Aucune autre dépense ou paiement n'est à autoriser.

➤ **État des revenus et des dépenses et solde bancaire**

Le solde du compte est de 942,75 \$

18-09-09 Information et correspondance

M^{me} Boulanger mentionne que le courriel de M^{me} Geneviève Boivin sera réacheminé aux membres du conseil.

18-09-10 Divers

18-09-11 Levée de l'assemblée

SUR PROPOSITION DE M. Bonaventure Mukinzi, DUMENT APPUYÉE PAR M. Kpeto Koumedzina, IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 20 h 45. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Signé

M^{me} Marie-Christine Boulanger
Présidente

Signé

M. Bonaventure Mukinzi
Secrétaire